

OSCAR
LANDRY
PHARMACIEN
 121, rue NOTRE-DAME, Joliette

L'ACTION POPULAIRE

JUSTICE
 ME
 GUIDE

DEVELOPPEMENT
 ET
 IMPRESSIONS
 SERVICE DE
 12 HEURES
PHARMACIE
CADOREY
 297
 NOTRE-DAME
 JOLIETTE

Vol. XXV, No 49

JOLIETTE, JEUDI 20 JANVIER 1938

DEUX SOUS LE NUMERO

Pourquoi la J. E. C.

"Remettre le Christ à la mode dans nos écoles, nos collèges et nos couvents", voilà l'idéal que se propose la jeunesse étudiante catholique.

Plus que jamais, le Saint-Père compte sur les jeunes. Combien de fois, n'a-t-il pas parlé de sa "chère jeunesse", de cette jeunesse catholique "espoir et consolation de son pontificat".

"Chaque situation, dit-il, aura son apôtre correspondant: des ouvriers, apôtres des ouvriers, des agriculteurs, apôtres des agriculteurs, des étudiants, apôtres des étudiants".

Dès 1924, le cardinal Laurenti avait déjà écrit à la jeunesse féminine catholique italienne:

"Les sœurs continueront à s'occuper principalement de la formation à la vie chrétienne... leur action sera complétée de la manière qu'il convient par l'organisation de l'Action catholique... afin de donner plus de vigueur à ces jeunes âmes dans la résistance contre les forces dissolvantes de l'ambiance extérieure".

En décembre 1933, le Pape lui-même déclare qu'on doit multiplier dans tous les collèges, dans toutes les maisons d'instruction et d'éducation des centres d'Action catholique, en vue des ultérieures participations aux organisations supérieures.

Quelques mois plus tard, le 14 février 1934 le Pape de l'Action catholique écrivait aux évêques de la Colombie:

"Il n'est pas suffisant que des centres d'A. C. surgissent à côté des universités et des écoles secondaires publiques, il faut, encore que ces centres se multiplient DANS TOUTES LES MAISONS D'EDUCATION où précisément les jeunes gens doivent être instruits, préparés pour l'A. C."

Est-ce assez clair? Pie XI veut l'Action catholique dans toutes nos maisons d'éducation... Rome a parlé, la cause est entendue.

Le mouvement spécialisé d'Action catholique chez les étudiants: c'est la J. E. C. — D'abord, il faut savoir que la J. E. C. est plutôt d'ordre intérieur. — Son but ultime c'est l'établissement ou l'extension du règne du Christ chez la jeunesse étudiante. — Mais cette entreprise apostolique n'est possible que par la formation surnaturelle et apostolique de ses membres. Voilà son but immédiat, et c'est sur ces jécistes transformés par elle que la J. E. C. compte, pour conquérir toute la masse, faire lever toute une croisade de jeunes chrétiens, qui n'auront pas peur d'afficher devant tout le monde, qu'on peut vivre heureux en suivant les directives de l'Eglise et de l'Evangelium.

La J. E. C. bien comprise, bien adoptée, bien dirigée... fera de nos élèves "des actifs, des participants à leur instruction, à leur éducation, et à leur formation chrétienne complète; bref, des collaborateurs pour ceux qui sont chargés de les éduquer, de les instruire, de les former".

La J. E. C. formera l'esprit de nos élèves... Comment? En instruisant ses membres sur toutes les questions religieuses et sociales, surtout en leur faisant prendre contact avec l'Evangelium. — Pour devenir, demain, des dirigeants, des chefs dans les différents milieux où ils doivent vivre, la J. E. C. s'efforcera de former des gens de caractère, de galvaniser les volontés. — Ses campagnes de charité fraternelle et de dévouement gratuit, ses mots d'ordre brefs et précis feront taire dans nos jeunes le "moi" égoïste, s'ils comprennent qu'il faut se vaincre, pour pouvoir vaincre les autres.

Mais, et surtout, la J. E. C. fera l'éducation du cœur. Toute sa force, elle la prend dans ce commandement nouveau qu'est venu prêcher le Maître. Les jécistes doivent aimer leurs petits frères, leurs petites sœurs, non d'une façon humaine mais uniquement pour leur faire du bien. — Ils savent que le Christ vit dans leurs frères et qu'un acte de charité envers le prochain, c'est un acte de charité envers Dieu lui-même.

Puisse-t-on comprendre la J. E. C. ainsi et ne pas en faire "notre oeuvre" mais "l'oeuvre du Christ". N'est jamais fort pour l'Action catholique, celui qui ne veut pas vivre en "sacrifié" pour le bien de la cause. Dans la J. E. C., comme dans toute oeuvre apostolique, sachons pouvoir nous dire souvent: "Il faut que Lui grandisse, et, moi que j'diminue".

L. R., ptr.

LE PROCÈS EST TERMINÉ

M. le juge Cousineau rendra jugement plus tard

M. le juge Cousineau a terminé mardi dernier l'audition des témoins dans la cause de la Ligue des propriétaires vs le Conseil municipal de la Cité de Joliette, Me Camille Bonin, secrétaire-trésorier, et M. P.-E. Carrier, vérificateur, furent les seuls témoins entendus. M. Hector Mainville ne fit que paraître dans la boîte sans rien apporter à la cause. Les avocats des partis en cause présenteront leurs plaidoyers par écrit et M. le juge Louis Cousineau rendra jugement plus tard.

A noter qu'à ce stade la cause a été plaidée au mérite. Il s'agit, pour la cour, de décider si le Conseil avait ou n'avait pas le droit de faire l'emprunt des \$45,000. L'avocat des proprios argumente que la ville n'avait pas de comptes de chômage à payer, qu'elle n'avait pas de dettes de chômage à envisager et qu'elle n'avait pas de programme de secours à prévoir actuellement. De plus, il y avait de l'argent en caisse et les dépenses courantes pour travaux réguliers appartenaient au budget annuel. Il n'y avait donc aucune raison de contracter un emprunt pour travaux de chômage.

L'avocat de la ville, Me Lucien Dugas, prétend qu'en vertu de la loi du chômage la ville peut emprunter sans consulter les contribuables, que son pouvoir est discrétionnaire et que la cour n'a pas à intervenir.

Me Camille Bonin, le secrétaire-trésorier de la ville vient de recevoir du bureau du Commissaire des incendies le rapport annuel. Il note que la province de Québec occupe la première place du Dominion pour la prévention des incendies et que Joliette a obtenu une mention honorable dans la classe D. L'assistant commissaire, M. F.-X. Ahern, au nom du commissaire M. Ernest Lavigne félicite M. Vincent Simard et la Cité de Joliette pour leur coopération.

La ruine morale d'un peuple commence par le repos honteux de ses grands.

Un jeune héros fêté

A ST-BARTHELEMI

Jeudi dernier, 13 janvier 1938, dans la salle de l'Ecole Régionale d'Agriculture, en présence de plus de 300 personnes, M. le chanoine M. Clermont, curé de St-Barthélemi, décorait le jeune René Michaud d'une médaille de bronze, et M. le maire Dr Eugène Landry lui remettait un certificat d'honneur. Ceci, en reconnaissance de la bravoure héroïque dont a fait preuve René Michaud, fils de M. Barthélemi Michaud, en sauvant d'une mort certaine deux jeunes garçons qui allaient se noyer.

M. Joseph Mercure, marchand de l'endroit et oncle de René, fut le premier à publier le fait dans les journaux. M. l'abbé Omer Valois de l'Action populaire de Joliette, prit l'initiative de porter le fait devant les Directeurs de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec qui n'hésitèrent pas à décerner au jeune héros une médaille de bronze et un certificat d'honneur.

La soirée, sous la présidence de M. le Curé, débuta par le mot de bienveillance de M. le Directeur de l'Ecole, le R. Fr. W. Pomerleau, qui, comme à l'ordinaire, sut trouver les paroles appropriées à la circonstance et tira des leçons pratiques.

Après une courte présentation des vœux traditionnels de bonne année à l'auditoire, M. C. Brousseau, b.s.a., professeur à l'Ecole d'agriculture, agissant comme maître de cérémonie, relata brièvement la tragédie qui se déroulait à St-Barthélemi, le 6 août 1937. Il raconta en un style vivant comment le jeune René Michaud, grâce à son sang-froid réussit à sauver ses deux compagnons qui allaient se noyer.

M. P.-P. Turcotte, président diocésain de la J.A.C., vint ensuite nous rééciter avec un brio exceptionnel une pièce de Louis Fréchette: "A la Nage". Il fut suivi sur la scène par M. Bernard Boucher, élève du cours agricole, qui nous exécuta un très joli morceau de violon. La "Légende des flots bleus", tel était le titre de la chanson interprétée par la chorale des petits du collège et qui fut un véritable succès. Après une pièce de musique interprétée par M. Dupuis, barbier, il y eut présentation de la médaille et du certificat d'honneur par M. le Curé et par M. le Maire. M. le chanoine prit ensuite la parole pour féliciter René Michaud et ses parents qui naturellement étaient présents.

"L'héroïsme, dit-il, est une vertu qui se cultive dans la famille et Dieu ne la donne qu'à une âme prête à la recevoir. En conséquence les parents doivent s'appliquer à combattre l'égoïsme et à développer dans le cœur de leurs enfants cette belle vertu de l'héroïsme. Ce n'est pas tout de prévenir les accidents et de porter les secours matériels aux accidentés, le premier geste à faire en cas d'accident grave c'est de prévenir le préteur et le médecin tout en s'efforçant de soulager ces malheureux blessés; et en cas de nécessité il faut les préparer à entreprendre le grand voyage".

M. le Curé remercia chaleureusement les organisateurs de cette magnifique démonstration et remercia la population d'y participer en grand nombre. L'orchestre, composé d'un accordéoniste, M. Emile Michaud, d'un guitariste, M. Isidore Valois, et d'une pianiste, Mlle Thérèse Michaud, interprète une magnifique pièce de musique entraînant. Grâce à la générosité des Directeurs de la Ligue de la Sécurité nous eûmes trois films très intéressants, nous montrant comment prévenir les accidents et comment donner les premiers secours aux blessés.

Après un nouveau morceau d'orchestre, M. René Michaud, héros de la fête, vint gentiment remercier les généreux donateurs de ses décorations et tous ceux qui de près ou de loin avaient contribué à relever l'éclat de la soirée. Notre hymne national termina la soirée.

On remarqua dans la salle M. le chanoine M. Clermont, curé, M. le directeur W. Pomerleau, c.s.v., M. le maire Dr Eug. Landry, M. et Mme Barthélemi Michaud, parents du jeune René, son frère Emile, ses sœurs Mlles Gertrude, Thérèse et Lise; M. l'abbé P. Lafortune, vicaire, le R. Père J.-E. Bélanger, aumônier de l'Ecole d'agriculture, le personnel de l'Ecole d'agriculture, M. et Mme Avila

Cours de coopération

Les cours de coopération organisés d'après l'entente Bilodeau-Rogers dans cinq centres de la province de Québec, se sont ouverts lundi dernier, le 17 janvier.

Le district de Joliette, comprenant quatre comtés, et aura douze représentants, ce qui fait une moyenne de trois par comté.

Les inscriptions pour ces comtés se chiffraient à 30, c'est donc dire qu'il y eut plus de candidats refusés qu'il n'y en eut d'acceptés.

Les Ecoles ne pouvant recevoir chacune plus de 50 élèves, le comité de coopération siégeant à Québec, a fait le choix des élèves acceptés cette année.

Il nous reste à espérer que l'an prochain d'autres séries de cours seront organisées pour la satisfaction de tous les aspirants.

Anthime Charbonneau, agronome régional, Joliette, le 17 jan. 1938.

Mariage Payette-Brien

Le samedi, 15 janvier dernier, en sa chapelle privée, S. Exc. Mgr Papineau, bénissait le mariage de M. Paul Brien, comptable à l'Action populaire et secrétaire de la Chambre de Commerce de Joliette, à Mlle Adrienne Payette. Son Excellence était assistée de M. le chanoine L.-P. Lamarche et des abbés Albini Lafortune, directeur-gérant de l'Action populaire, Julien Riopel, secrétaire, M. Albert Brien, de l'Epiphanie était le témoin pour son fils et M. Lucien Payette pour l'épouse, sa sœur.

Après la cérémonie nuptiale, une réception eut lieu chez M. le notaire et Mme Lucien Forest, puis les nouveaux époux partirent en voyage à Québec.

Nos meilleurs vœux les accompagnent.

"Ce qu'on vole avec le moins de scrupule, c'est le temps des autres".

Les élections municipales

Les candidats en présence

Comme la mise en nomination des candidats à l'échéance pour la Cité de Joliette n'aura lieu que mardi prochain, il reste encore assez de temps pour que nous ayons des surprises. Actuellement, il semble probable que nous aurons votation pour deux sièges et une élection sans opposition pour l'autre. M. Adrien Forest, en effet, jusqu'ici est le seul prétendant au siège devenu vacant par le départ de M. Adrien Ricard, M. H. Mainville devra faire la lutte à M. Arthur Hérad. A noter qu'il est faux de dire que M. Mainville est le candidat officiel des syndicats ouvriers; cette organisation est en dehors de la politique même municipale et les ouvriers agissent comme citoyens en votant pour ou contre M. Mainville et non comme syndiqués. De même, M. Mainville se présente comme citoyen et non comme chef des syndicats ouvriers. Quelques maladroit peuvent chercher à brouiller les cartes, mais ce qui est blanc est blanc et ce qui est noir est noir. M. Mainville lui-même est sûrment de notre avis.

Quant au siège du centre de la ville, M. le Dr A. Geoffroy, ancien échevin, fait la lutte à M. le Dr Ed. Gervais.

Il y en a qui nous disent qu'il est encore possible d'éviter un appel au peuple.

ASSEMBLEE DE LA LIGUE DES PROPRIOS

Jeudi soir dernier, la Ligue des Propriétaires tenait une assemblée. Les citoyens s'y rendirent en grand

nombre. On a offert la candidature à Me Robert Tellier pour le siège abandonné par Me Guy Guibault, mais M. Tellier a refusé absolument et a expliqué les raisons de son refus. A cause de son expérience des affaires municipales, M. le Dr Geoffroy a été choisi ensuite unanimement. M. Hérad se décide alors à accepter de faire la lutte. La Ligue appuie ces deux candidats ainsi que M. Adrien Forest que les gens de St-Pierre ont précédemment choisi. Aucune autre candidature n'ayant été présentée la Ligue appuie celles-ci. MM. Geoffroy, Hérad et Forest ont accepté le programme de la Ligue des propriétaires, programme dont nous avons publié les grandes lignes la semaine dernière.

Après le choix des candidats Me Robert Tellier donna quelques détails sur le procès intenté au Conseil municipal à propos de l'emprunt de \$45,000. Il déclare que chaque année les dépenses occasionnées par les secours aux chômeurs ont été payés à même les revenus ordinaires ou par des emprunts. Un virement de fonds de \$10,000 non autorisé par les contribuables aurait été découvert. On s'en prend aussi à certaines délégations à Ottawa et à Québec et qui auraient coûté trop cher.

M. l'avocat Piette, président de cette assemblée dit quelques mots pour terminer la soirée.

Avant de partir plusieurs citoyens signent les bulletins de présentation des candidats appuyés par la Ligue.

Coopérative de tabac

Un intéressant projet en voie de réalisation

Depuis plusieurs mois les producteurs de tabac à cigarettes du district de Joliette songent à former une coopérative afin de mieux répondre aux besoins du marché et de se protéger contre les grandes compagnies. Si cette industrie continue à se développer — et il y a toutes les raisons du monde de le croire, car cette année, la production sera de deux millions de livres — il faudra nécessairement organiser une coopérative afin de pouvoir préparer en peu de temps et d'une façon uniforme, toute la production. Il sera facile alors de trouver par l'exportation du tabac jaune un marché avantageux si les acheteurs canadiens ou américains ne suffisent pas ou n'accordent pas les prix exigés.

C'est, en somme, ce que M. le député Antonio Barrette, a exposé aux chefs du service et au sous-ministre de l'agriculture qu'il rencontra à Québec à ce sujet ces jours derniers. Ils ont admis la nécessité d'une coopérative de tabac et ont promis au député de Joliette de recommander au ministre de l'agriculture l'organisation d'une telle coopérative et le prêt d'une somme de \$100,000. ou

la garantie du gouvernement pour ce montant, à condition que les producteurs laissent à la coopérative 1/2 sou par livre de tabac apporté pour la manipulation.

Ces négociations font espérer la fondation prochaine d'une coopérative qui assurera aux planteurs de la région plus de facilités et plus de liberté dans leur industrie.

Le travail des constables

D'après le rapport présenté au conseil de ville par le chef de police M. Vincent Simard, les constables de notre ville ont répondu à 549 appels en 1937. Voici quelques détails: 126 fois pour cas d'ivresse, 126 fois pour querelles, 48 fois pour accidents d'automobile, 17 fois pour colporteurs sans permis, 38 fois pour vols. Durant l'année ils ont trouvé 80 portes de magasins laissées ouvertes, 25 bicyclettes ont été retrouvées et remises à leurs propriétaires, 13 enfants égarés furent ramenés à leurs parents, 10 personnes furent arrêtées et traduites devant le juge de Paix, 10 autres furent arrêtées et traduites devant le Magistrat. Pendant l'année 440 chômeurs ont couché dans les cellules de l'hôtel de ville et 343 repas leur furent servis.

Le Dr A. Pelletier maire suppléant

Lundi, le Conseil tenait sa séance régulière. Y assistaient M. le Maire et MM. les échevins Hector Mainville, N. Hottin, A. Pelletier, L. Savignac, Noé Riopel et Avila Savignac.

SYMPATHIES A LA FAMILLE GOULET

Après l'adoption des minutes, M. le Maire suspend l'ordre du jour et présente les sympathies du Conseil à la famille Lactance Goulet. Voici en quels termes il s'exprima:

"L'on répète souvent: "et la vie continue", mais bien souvent l'on se fait à soi-même la réflexion suivante: ceci est bien vrai, mais après qu'elle ait enlevé à la chose publique des hommes précieux, à la religion des chrétiens convaincus et à la famille, un être cher et aimé."

Je viens ici faire allusion au décès de M. Lactance Goulet, ancien échevin de cette ville.

Lors de son stage dans cette enceinte, il se montra un conseiller prudent et un administrateur habile.

Il fut pendant de nombreuses années employé au Canadian National et il apporta dans l'exécution de sa charge un intérêt constant et une application assidue.

Mis à sa retraite à l'âge de 65 ans, il en éprouva un vif désappointement, attendu que l'esprit de travail dont il était animé l'incitait à ne pas abandonner le travail à un âge qu'il considérait relativement jeune.

Il laisse une nombreuse famille, particulièrement composée de fils et ces derniers savent maintenir la bonne réputation dont leur père jouissait.

Je crois qu'il incarnait ces trois vertus qui font l'homme utile à son pays, à Dieu et à sa famille, savoir, comme je le mentionnais plus haut: le dévouement comme homme public, les convictions comme citoyen, et comme père, la tendresse et la bonté comme père.

Je me fais donc un devoir tant en mon nom personnel qu'en celui des citoyens de cette Cité pour offrir ici de sincères sympathies à la famille éplorée."

M. l'échevin H. Mainville, appuyé par M. l'échevin Hottin, propose:

Que les sentiments qui viennent d'être exprimés soient considérés comme ceux intimes de ce Conseil;

Que l'assistance en corps aux funérailles, la mise en borne des drapeaux et l'offrande de deux grand-messes soient ratifiées par ce dernier;

Que copie de la présente résolution soit adressée à la famille éplorée et aux journaux locaux pour publication.

Adopté.
 (Signé) J.-C. PERRAULT, maire.
 Camille BONIN, sec.-trésorier.

MAIRE SUPPLEANT

Le maire suppléant pour le prochain terme — février et avril — sera le Dr Pelletier. Ainsi en a décidé le Conseil, sur proposition de M. Hector Mainville, appuyé par M. N. Riopel.

TAXES

Le Conseil autorise, à la suite d'arrangements motivés, des remises de taxe pour un montant de \$1,998.31.

On demande à Me Gérard Denis de hâter les procédures en recouvrement des licences de certaines chaînes de magasins.

Le travail des pompiers

D'après le rapport du chef V. Simard, présenté au conseil, la brigade des pompiers de Joliette a répondu à 180 appels en 1937, dont 90 pour feu de tuyaux et 45 pour feux de cheminée. Les dommages causés par le feu sont de \$12,309. Ce qui constitue un record fort enviable. Il faut remonter de vingt ans environ pour trouver une année pendant laquelle l'élément destructeur fit si peu de dégâts à Joliette. Nous devons en remercier la divine Providence, puis en rendre responsable notre belle installation contre les incendies et son personnel ainsi que la prudence des citoyens.

Rien n'est plus difficile, même aux hommes supérieurs, que de supporter le repos.

ARENA A LOUER

Les administrateurs de l'aréna apprennent par lettre au Conseil qu'ils n'ont pas l'intention de renouveler leur bail qui prendra fin le 30 avril prochain.

NOTRE BRIGADE A L'HONNEUR

Une lettre du commissaire adjoint des incendies apprend au Conseil qu'en 1937, Joliette mérite une mention honorable dans la classe "D" pour son service de protection contre les incendies.

SURCHARGE OU NON?

Deux compteurs installés pour les 2 derniers mois, une dépense de 130 k.w.h. Les comptes précédents, pour le même espace de temps, étaient de 3 à 4 fois ce chiffre. Il y a erreur quelque part. Le directeur fera vérifier et le Conseil rectifiera s'il y a lieu.

ENTRETIEN DES RUES

Dans certaines rues, la circulation est difficile. Le passage entretenu est trop étroit pour permettre de rencontrer ou dépasser facilement. L'échevin Pelletier, appuyé par l'échevin Savignac, propose que là où c'est nécessaire on élargisse la surface entretenue. — N. de la R. — Si le gouvernement en faisait autant pour la route Joliette-L'Assomption, les usagers ne s'en plaindraient pas.

Le chef de police avertira les laitiers de faire en sorte de ne pas gêner la circulation.

DIVERS

On réduit de \$9.25 à \$5., la réclamation de M. Léo Brissette qui a brisé un ressort de sa voiture dans une des rues de la ville.

On adopte et met aux archives quatre rapports: l'un concerne les finances de l'Union Musicale; l'autre la qualité du lait distribué en ville; un 3e qui relate les activités des constables et des pompiers, en 1937 — nous en parlons ailleurs; enfin, un 4e qui donne les opérations de la police municipale.

On approuve une liste de comptes payés: \$3,106.01, à payer: \$266.35.

Le Conseil s'en tient à sa politique de ne point faire travailler pour le règlement des arriérés de taxes.

Le directeur est chargé de faire l'acquisition des compteurs à l'eau approuvés à une récente séance.

Sans s'engager pour l'avenir, le Conseil autorise son employé à passer la chasse-neige dans le chemin circulaire en face de la Congrégation.

Le secrétaire signera les contrats privés relatifs au pelletage des trottoirs.

A la suggestion de M. H. Mainville on s'assurera que les chômeurs qui travaillent pour la ville remplissent les conditions de résidence déterminées par règlement.

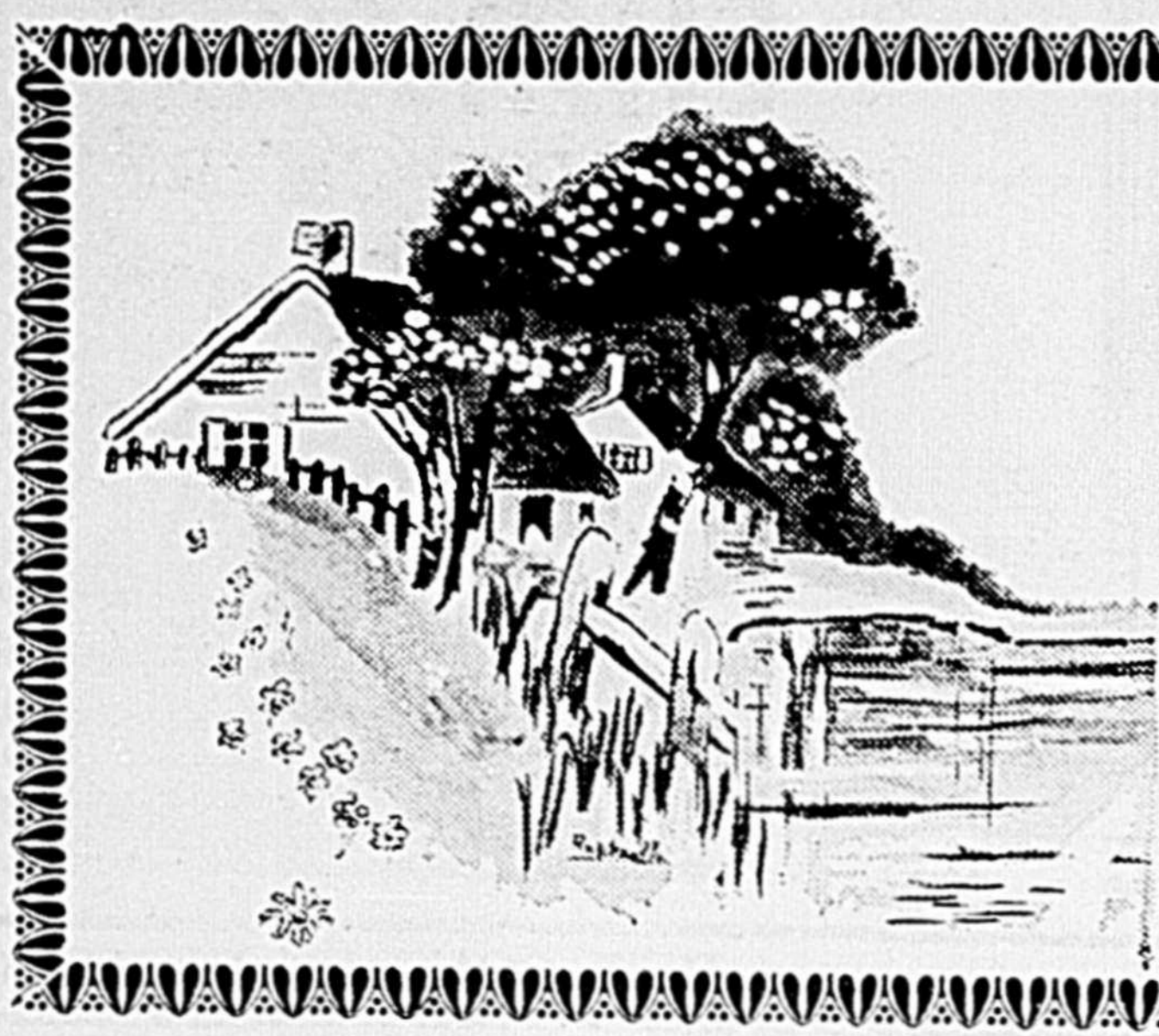
En comité privé, rien d'important. On ratifie la signature de diverses cartes d'hospitalisation et l'on décide de demander pour samedi aux hebdomadaires des prix pour l'impression du rapport financier de 1937.

Trois appels

La brigade des pompiers fut appelée trois fois lundi et mardi pour des commencements d'incendie qui firent peu de dommages et furent causés par l'électricité dans le garage Beaulieu, rue St-Charles et chez M. Neil, rue de Lanaudière. Mardi soir les pompiers furent mandés chez Mme Sinai Marchand rue St-Viateur, pour un commencement d'incendie causé par un poêle surchauffé.

Retraite fermée

Du 28 au 31 janvier, au couvent des Missionnaires de l'Immaculée-Conception à Joliette, retraite fermée pour jeunes filles. Les membres de la J.O.C.F. des trois paroisses de Joliette sont spécialement invités.



J'ai rêvé d'une maison blanche
Où nous irions un soir d'été.
Ma main reposant sur ta manche,
Par un chemin peu fréquenté.

Et nous vivrions des années,
Rien que nous deux dans la maison.
Nos souvenirs surannés
Embelliraient chaque saison.



SILENCE

BILLET DU JEUDI

Ne dis rien.
Donne-moi seulement ton regard d'aigue-marine au fond duquel je bois l'immensité, et laisse le silence jeter de l'une à l'autre le pont mystérieux qui reliera nos âmes.
Ne laisse pas tomber de mots entre nous. Les mots sont comme des masques de carnaval sur des visages inconnus; comme un mur qu'on élève pour protéger son moi-intime contre les curiosités envahissantes et les malveillances, mais ils ne sont ni assez purs ni assez forts pour traduire et porter la Pensée.
T'ai-je jamais mieux compris qu'en ce moment? Ai-je jamais été plus près de toi? Et pourtant tu n'as rien dit... nous avons simplement suivi, cœur contre cœur, cette route ouverte sur l'infini: le Silence.

RAPHAËLLE

NOS POETES EN HERBE

SOIR DE FROIDURE

Dis tu dois avoir froid petit moineau grisâtre
Sur les grands arbres droits
Dans le vieux salon clair l'érable chauffe l'âtre
Et malgré tout, j'ai froid.
Quitte ces longs rameaux que la neige emmitoufle
Là, tu pourrais mourir,
Vite frêle oiseau, sous l'aiglon qui soufflé
Ici, viens te blottir.
Vois, je sais un grand nid, près de la cheminée
De ma villa,
Au printemps l'amour vient le garnir chaque année
Il te réchauffera.
Dis! as-tu froid encore, petit moineau grisâtre
Abrité sous mon toit?
Dans le vieux salon clair, la bûche chauffe l'âtre
Et moi, toujours j'ai froid.

Jeanne Le ROY.

Courrier de Raphaëlle

A TOUS. — Je vous prie d'excuser le retard dont a souffert ce courrier. Les fêtes m'ont surprise dans le creux d'une délicieuse vallée comme on n'en voit que dans les contes de fées; si lointaine, si paisible, si blanche, si mystérieuse avec son lent pèlerinage de sapins montant les collines que je n'ai pas senti fuir le temps. Je n'ai vécu là qu'un jour, m'a-t-il semblé; mais on m'a affirmé quand je suis revenue que j'avais été longtemps partie. Si le hasard vous mène quelque jour dans cette vallée de la Matapédia — et je vous le souhaite — vous comprendrez qu'on y délaisse un peu le reste de l'univers.

ANNIE. — Je vous remercie de votre bonne lettre et des souhaits qui, j'en suis sûre, me porteront bonheur. Je vous félicite de votre succès, bien mérité je vous l'assure, et j'espère que vous me ferez l'amitié de revenir souventes fois CHEZ-NOUS, au cours de cette année. Quand on a une plume facile comme la vôtre, il faut en faire profiter les autres.

JEANNE LE R. — A vous aussi merci du fond du cœur, ma fidèle! Laissez qu'à mon tour je vous souhaite une année très douce et très belle. Très gentils ces deux poèmes que je publie avec le plaisir que vous savez.

LUTIN DU CLOCHER. — Ce que la brise doit souffler fort là-haut, mon cher Lutin? S'il vous arrive de descendre pour vous chauffer au coin de l'âtre n'oubliez pas d'entrer faire un bout de causette "Chez-Nous". Dites mon bonjour à tous et ne m'oubliez pas.

RIE-BLANCHE. — Eh! bien si, j'en fais encore du courrier, vous voyez bien... j'en fais au moins autant que vous qui réclamez toujours sans jamais rien donner, gourmande que vous êtes!

RISSETTE. — J'ai fait votre message et j'espère qu'ainsi l'A. P. vous arrivera sans délai. Amitié. RAPHAËLLE.

Petite enquête

Si vous pouviez recommencer votre vie, avec exactement les mêmes joies et les mêmes épreuves, la recommenceriez-vous?
LOTUS NOIR.
"Apprenez à obéir, car vous obéirez toujours!"
"Faîtes de bon cœur le travail qui vous incombe; il sera moins pénible". — F. Lucien.

Advertisement for KA-O-MA medicine, including a list of symptoms and instructions.

Advertisement for PILULES ROUGES (Red Pills) for women's health, mentioning symptoms like anemia and weakness.

CHEZ-NOUS

Directrice: RAPHAËLLE

Un thé pour tous les goûts

THÉ "SALADA"

Courrier du R. P. Dupuis o. m. i.

26 SEPTEMBRE 1937:

Fête des Saints Martyrs canadiens. Nous usons de notre privilège de Canadiens pour dire la messe des Martyrs Canadiens. Il va sans dire que chacun prie pour la patrie qu'on vient de quitter et dont le souvenir est toujours vivant dans les cœurs. C'est là encore la meilleure manière d'être patriote dans le vrai sens du mot.

Des albatros, oiseaux de mer, suivent le bateau depuis quelques jours. Ils sont très élégants dans leurs évolutions au dessus des vagues qu'ils froient de leurs ailes. Ces oiseaux atteignent une envergure de 4 à 5 pieds; ils se nourrissent de poissons et des restes de notre cuisine.

29 SEPTEMBRE 1937:

Aujourd'hui: 214 milles. Il fait un vent à écorner les boueufs", comme on dirait par chez nous. Ce sont les restes d'une tempête du sud. La vitesse de notre courrier en est passablement retardée; nous sommes rendus à 214 milles par jour et il est à peu près sûr que nous descendrons en bas de 200. Il faudra donc faire le sacrifice de la fête de la Petite Thérèse en terre africaine, c'est-à-dire à Cape Town, où nous ne pourrions pas arriver avant dimanche matin. A la grâce de Dieu.

Le vent siffle dans nos hublots et se lamentait comme durant les tempêtes de neige au Canada. Chaque crête de vague est parée d'une immense chevelure blanche en désordre, qu'un vent violent lèche, arrache et projette au loin en poussière fine en tout semblable à nos poudrières canadiennes. La mer est un peu fâchée et fait sauter notre Mattawin comme une écorce; les vagues arrivent ordinairement par trois, la première ébranle le bateau, la seconde cale l'arrière et soulève le devant, enfin la dernière voit le bateau prendre un bon plongeon, et c'est à ce moment précis que les vagues, qui arrivent de front, balient le pont de l'avant où il ne fait pas bon être alors. Ce petit jeu est très intéressant.

trois octobre, vos personnes, vos intérêts, vos intentions recommandées seront déposés aux pieds de la Petite Fleur de Lisieux, patronne des missionnaires et protectrice de ceux qui aident les missions. Qu'elle comble vos désirs et vous obtienne un amour toujours plus fervent de Notre-Seigneur et de ses âmes.
Je vous bénis tous en Notre-Seigneur et Marie-Immaculée. (à suivre)
R. Père Laurent Dupuis, o. m. i.
R. C. M. St-James, P. O. Mokhotlong, Basutoland, via Himeville, Natal, S. A.

26 SEPTEMBRE 1937:

Hier nous avons fait 152 milles, aujourd'hui c'est encore pis: 143. Serons-nous à Cape Town au moins pour dimanche matin? Chacun essaie de mettre à jour, sa correspondance le plus tôt possible, afin d'être prêt pour le Courrier.

Il y a une chasse d'organisée pour attraper un albatros; différents moyens sont émis par les chasseurs, excellents mais difficiles à mettre à exécution. Après des essais infructueux, le P. Chicoine réussit à en attraper quelques-uns sans les blesser... avec son kodak.

Cet après-midi pratique de sauvetage: la sirène siffle 6 petits coups et un grand. Cette fois encore le P. Chicoine fait preuve d'esprit de discipline. Il est le premier rendu sur le pont avec ses flotteurs, le P. Hamel le suit de près. Les autres hésitent, à la fin en apprenant que les passagers sont ordinairement dispensés de cet exercice; nos félicitations aux deux braves qui ont représenté leurs confrères à l'exercice.

Deuxième "premier vendredi du mois" sur le Mattawin. J'espère que le prochain nous verra en terre africaine pour de bon. Ce soir le vent tombe un peu et tourne à notre avantage au Nord-ouest. Nous serons à Cape Town samedi dans la nuit et nous pourrions descendre, dimanche matin, après être passés devant le bureau d'immigration.

Vous recevrez de la cette deuxième partie de mon journal de voyage qu'il me fait plaisir de vous communiquer, bien chers parents, amis et bienfaiteurs en reconnaissance de l'intérêt que vous portez au travail d'évangélisation, qui m'est confié par la Providence. Ces lignes écrites au fil de la plume, demeurent évidemment d'un caractère plutôt privé et ne sont pas destinées à la publication; ce qui expliquerait bien des retouches et plus de temps pour la composition. Je compte sur votre indulgence. Je recevrai avec reconnaissance des nouvelles du pays de tous ceux qui aimeront à communiquer avec le missionnaire; et je ferai tout en mon pouvoir pour y répondre. Soyez assurés que je n'oublie personne; j'aimerais écrire à chacun un petit mot, mais les amis des missions sont trop nombreux pour me permettre ce plaisir. J'essaie d'y suppléer par ce journal commun.

En la fête de sainte Thérèse, le

Recettes éprouvées

Quand la saison des Fêtes est passée, la ménagère est souvent bien embarrassée de savoir quoi faire des restes de viande, souvent très appétissants. Tous ces restes peuvent être utilisés, et il n'est nullement nécessaire de manger de la viande froide toute une semaine au cas où il y aurait de gros restes de rôtis et d'autres viandes. Il suffit d'un peu de temps et de peine pour les convertir en toutes sortes de mets savoureux et appétissants. Les os de rôtis et de steaks peuvent être employés pour faire des soupes et il en est de même du surplus de jus et du liquide des ragouts. Voici quelques moyens d'apprêter des restes de viande:

CROQUETTES
Toute sorte de bœuf haché, une partie de purée de pommes de terre ou de riz et d'œufs, mélangée avec du jus, du bouillon ou de la sauce blanche et frits dans une couche profonde de graisse.

RHUME ET MAL DE GORGE
promptement soulagés!

Prenez 2 comprimés d'Aspirine avec un grand verre d'eau.
Ecrasez 3 comprimés d'Aspirine dans le 1/2 d'un verre d'eau-gargarisez-vous 2 fois toutes les 2 ou 3 heures.

La rapidité avec laquelle les comprimés d'Aspirine soulagent les fâcheux symptômes du rhume et du mal de gorge qui l'accompagne est vraiment stupéfiante... et le procédé est à la fois simple et agréable. Il suffit d'écraser et de faire fondre 3 comprimés d'Aspirine dans le tiers d'un verre d'eau. Puis, gargarisez-vous 2 fois avec cette solution, la tête bien rejetée en arrière.

Ce gargarisme médicamenteux agit presque comme un anesthésique local sur la muqueuse endolorie et irritée de la gorge. La douleur et l'irritation sont bientôt soulagées.
Les comprimés d'Aspirine sont préparés au Canada. Le mot "Aspirin" est la marque déposée de la Cie Bayer, de Windsor, Ontario. Exigez, en forme de croix sur chaque comprimé, les lettres du nom Bayer.

Exigez la Marque "ASPIRIN"
Fabrication Canadienne

Ne faites pas des expériences avec les RHUMES DES ENFANTS

... Soignez tout rhume par ce moyen EPROUVE

Si votre enfant vous arrive avec un rhume, vous ne pouvez vous permettre de courir des risques inutiles. Employez le traitement dont l'efficacité a été doublement prouvée.

Voici ce qu'il faut faire. Il est préférable de garder le petit malade au lit et de lui faire prendre le plus de repos possible. Veillez à ne lui donner qu'une nourriture légère, à lui faire absorber de l'eau en quantité, et à maintenir la régularité des fonctions d'élimination. Et employez sans tarder votre Vicks VapoRub, en lequel vous pouvez avoir toute confiance.

L'efficacité du VapoRub a été prouvée par l'emploi journalier dans plus de familles qu'aucun autre médicament en son genre — et démontrée de plus par les plus vastes essais cliniques des rhumes qui aient jamais été pratiqués. (Voir détails complets dans chaque paquet de VapoRub.) Vicks seul peut vous donner des preuves comme celles-ci.

Le Vicks VapoRub est un traitement externe et direct. Pas de drogues à avaler — pas de risque de danger l'estomac. Vous en frictionnez simplement la gorge, la poitrine, et le dos. Puis, mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez avec un morceau d'étoffe de laine chauffée.

Avant même que vous ayez fini de frictionner, le VapoRub se met à agir directement à travers la peau, comme un cataplasme. En même temps, ses vapeurs médicamenteuses pénètrent directement dans les voies respiratoires irritées, à chaque respiration.

Cette double action a pour effet de détacher les mucosités — de soulager l'irritation et la toux — et d'aider à dissiper la congestion locale. Et longtemps après que le petit malade sera tombé dans un sommeil réparateur, le VapoRub continuera à lui apporter du soulagement. Bien souvent, au réveil, le père ou la mère du rhume est passé.



FRICASSEES
Deux parties de bœuf et une partie de pommes de terre en purée ou hachées.

RAGOUT
Pour faire un ragout, on peut employer du rôti de bœuf froid, du steak ou d'autres viandes au lieu de viande fraîche. On peut aussi couper la viande froide en dés et la faire réchauffer dans de la sauce blanche ou du jus de viande.

PATE A LA VIANDE
Avec du ragout comme base, mettez dans une tourtière (plat qui va au four) et recouvrez de biscuits au soda coupés en rondelles d'un pouce de diamètre.

BOEUF HACHE SUR ROTIE
Hachez de la viande froide, faites chauffer dans du jus de viande et servez sur des rôtis (toasts).

ESCALOPE AU BOEUF
Coupez le bœuf en cubes, mélangez avec du jus de viande et mettez dans un plat qui va au four avec des couches alternatives de riz bouilli ou de mayonnaise. Recouvrez d'une chapelure de mie de pain et faites brunir.

PATE DE BERGER
Même recette que pour le pâté au bœuf, sauf que l'on recouvre d'une purée de pommes de terre.

VIANDE EN GELEE
Rôti froid, steak, langue ou tripes (gras double). Coupez en dés, ajoutez à un bouillon de gélatine très assaini. Moulez, refroidissez et tranchez.

SANDWICHES AU BOEUF
Bœuf froid haché menu, assaisonné et mélangé avec de la sauce à salade, de la sauce Worcestershire et des condiments du même genre.

Dieu en recrutant des ressources, des vocations, des prières, des sacrifices pour les MISSIONS.

Grands Lacs étant très répandus, les diverses congrégations missionnaires africaines profitent de sa tribune générale et députent chaque mois, à la Direction, un Père spécialisé pour présenter les Franciscaïns, les Oblats, les Jésuites, les Pères du Saint-Esprit, les Missions Africaines de Lyon, etc. Cette précieuse collaboration pour les articles documentaires donne plus d'importance et une plus grande valeur à la Revue.

Voici les appréciations d'un Georges Goyau, Guiraud, etc. "Revue dont la lecture est d'un intérêt passionnant... alerte, variée, pittoresque, nourrie d'une sève magnifique, fleurie de bonne humeur. Très opportune publication, numéros exceptionnels, richesse de documentations. Une pure merveille, le texte, la typographie, les illustrations, tout est de premier choix".

Quant à moi, j'aime tellement cette Revue, que je voudrais la voir répandre partout: voilà pourquoi je vous ai payé un abonnement d'une année pour vous la faire connaître; car avec Grands Lacs l'amour suit la connaissance, et j'en suis sûr, vous serez heureux de continuer les années suivantes. Je viens d'abonner ainsi plusieurs de mes amis Canadiens; en sacrifiant pour cela mes pauvres honoraires de messes de quelques mois: ce sacrifice a déjà sa récompense en procurant la plus grande gloire de Dieu, car Dieu Créateur et Rédempteur sera connu des païens d'autant plus vite que leurs frères chrétiens s'intéresseront davantage à eux...

Vient de paraître
Un mois en Chine
Avec les Soeurs Miss. N.-D. des Anges

Par M. l'abbé Emile Gervais, chancelier du diocèse de Sherbrooke, P. Q., et directeur du Messenger St-Michel.
Préface de M. l'abbé Elie J. Auclair de la Société Royale du Canada.

"Grands Lacs" n'est pas un simple bulletin particulier, c'est une revue d'intérêt général s'adressant à l'élite intellectuelle et documentant sur toute l'Afrique; c'est la raison de sa très grande pénétration, non seulement dans les collèges, mais auprès du public préférant une revue générale aux simples bulletins infodés trop nettement et exclusivement à telle ou telle congrégation. Ainsi peut se justifier auprès du clergé une propagande très intense et l'admission dans les collèges comme "la" revue missionnaire officiellement patronnée par l'autorité. Grands Lacs étend partout son apostolat dans le domaine journalistique et littéraire, afin d'étendre le Règne de

Les Anciens Canadiens



Trop heureux d'une alliance qui comblait ses vœux les plus chers, Jules décida avec l'assentiment d'Arché d'avoir un entretien sérieux avec Blanche, bien convaincu qu'il triompherait de ses résistances: elle l'aime, pensa-t-il, ma cause est gagnée. Le lendemain après le dîner il dit à sa soeur:
Allons Blanche, viens faire une promenade sur le cap, nous y reviendrons des jours d'enfance. Arrivés sur les hauteurs du promontoire, Jules dit à sa soeur: En te conduisant ici, j'avais un dessein, celui de ton bonheur... Tu aimes Arché, pourquoi refuses-tu de devenir son épouse? Tu l'impôses un sacrifice bien dur et te prépares un avenir bien malheureux. Si j'aimais un anglaïse et que j'en fusse aimé, je l'épouserais sans arrière pensée.

Jean-Maurice Massicotte, Montréal.
Commentateur: Pierre Deléan, Cap-de-la-Madeleine.
Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, Section des Trois-Rivières.



— Toi, Jules, répondit Blanche, tu as payé noblement ta dette à la patrie... moi, faible femme, qu'ai-je fait pour elle? Est-ce une d'Haberville qui sera la première à donner l'exemple d'un double joug aux nobles filles du Canada? On croit, Jules, qu'après avoir ruiné notre père, Arché, avec son or, lui a acheté sa fille!
Blanche pleurait amèrement sur l'épave de son frère. "Tu ne comprendras jamais, continua-t-elle à travers ses sanglots, toute l'étendue de mon sacrifice; mais, ne crains rien, celle qui aime le noble de Lochiel, ne souillera jamais son cœur d'un autre amour!" — Ame sublime! s'écria Jules... et devant les feux rouges du soleil couchant le frère et la soeur se tinrent longtemps embrassés...

AVIS PUBLIC

Province de Québec
VILLE DES LAURENTIDES
COMTE DE L'ASSOMPTION

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la Ville des Laurentides que les propriétés ci-après désignées, seront vendues à l'enchère publique, au bureau du secrétaire-trésorier, en la dite Ville des Laurentides, MARDI, le 26 JANVIER, pour du mois de MARS, mil neuf cent trente-huit, à dix heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes et redevances municipales, taxes scolaires et intérêts mentionnés dans l'impôt ci-dessous, ainsi qu'au montant des frais, à moins que ces taxes et redevances, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Table with 5 columns: Noms selon le rôle d'évaluation, Nos du Cadastre, Taxes scolaires, Taxes et Red. Municipales, Int., Total. Includes names like Brisebois Edmond, Corbeil Henri, Forest William, Henri Jules, Levine Lyon, Paquette Joseph, St-Jean Aristide.

Des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de St-Lin. Tous avec bâtisses dessus construites. Daté à Laurentides, ce 30 décembre 1937.

C.-E. PAUZE, Sec.-Trés., Ville des Laurentides.

20 et 27 janv.

Nos courriers

(De nos correspondants)

St-Félix de Valois

(D.N.C.) — LES COURS POST-SCOLAIRES. — Tel qu'annoncé dimanche dernier, ils commenceront le 31 février et dureront les 60 heures requises.

Mais quels sont ceux qui pourront les suivre? Tous les jeunes gens qui ont moins de 30 ans, sont invités à en faire partie.

Il ne s'agit donc pas exclusivement des Jacistes ni même uniquement des fils de cultivateur.

Il s'agit de tout jeune homme qui a encore le désir de s'instruire et qui veut recevoir de nouvelles notions soit d'agriculture et d'aviculture en général, ou qui désire profiter de l'occasion pour apprendre quelque chose.

On a coutume de dire que "Le calcul vaut mieux que le travail". C'est le temps de venir apprendre à calculer et de la sorte à épargner et son temps et son travail pour plus tard.

Dans les familles nombreuses, il arrive souvent qu'en garde le plus vieux, dès qu'il a fait sa première communion, afin d'aider le père; et pendant que les autres continuent de s'instruire, l'aîné commence à oublier ce qu'il avait appris.

Qu'on profite de ces cours pour rafraîchir sa mémoire et acquérir un peu de curiosité intellectuelle.

UNE BELLE SÉANCE POUR BIENTÔT. — Tout en faisant leurs classes de leur mieux sans que rien n'y paraisse, nos écoliers sont à préparer une séance qui promet un succès à peu près jamais vu jusqu'ici dans les annales de la paroisse.

Il y a en effet actuellement dans la classe de monsieur l'instituteur, tout un groupe de jeunes très bien doués et qui commencent à se livrer à l'art dramatique.

Aimez-vous la tragédie, celle qu'ils joueront vous remplira d'admiration!

Prenez-vous surtout plaisir à la comédie? Ils sauront bien déridier les plus moroses.

Nous aurons l'occasion d'y revenir dans notre prochain courrier.

Nous espérons qu'avec ce premier noyau, nous pourrions plus tard former un cercle dramatique permanent dans notre paroisse.

NOS ENFANTS DE CHOEUR. — De plus en plus nous constatons avec joie que nos enfants se



Table with 2 columns: DEPART DE JOLIETTE, ARRIVEE A DESTINATION. Lists destinations like Québec, Montréal, Windsor, etc.

LA SEMAINE. DEPART DE JOLIETTE. ARRIVEE A DESTINATION. 10.03 am Pour Québec, rapide 1.10 pm 10.03 am Pour Montréal, Viger 12.05 pm 10.55 am Pour St-Gabriel 11.45 am 3.38 pm Pour Montréal, Windsor 5.30 pm 6.00 pm Pour Montréal, Viger 8.35 pm 6.00 pm Pour Québec, local 9.45 pm 6.55 pm Pour St-Gabriel 7.45 pm

tiennent mieux dans le choeur pendant la célébration des saints mystères.

Leur costume de choeur est propre... leur tenue est respectueuse et surtout on prend plaisir à les voir mieux suivre la sainte messe dans leur livre.

Tous doivent avoir leur livre de messe et leur chapelet... et s'en servir.

ET NOS SERVANTS DE MESSE. — Nous en comptons actuellement 28 qui servent régulièrement la messe toutes les semaines.

Tous les samedis, ils viennent fidèlement assister aux leçons qui leur sont données sur la messe et sur la manière de mieux servir le ROI DES ROIS.

Après leur avoir expliqué l'Évangile de la messe du lendemain, on fait les remarques nécessaires sur la manière dont ils se sont acquittés de leur service à l'autel durant la semaine.

Vient ensuite la distribution des salaires à chaque employé!

Dès maintenant l'enfant doit apprendre à économiser. S'il porte au restaurant son argent de servante quelle espérance de le voir économiser plus tard le fruit de son travail!

NOCES DE "FERBLANC". — Samedi dernier, un groupe de parents et d'amis se réunissait pour fêter les noces de ferblanc de M. et Mme Roméo Desroches.

La fête fut un réel succès sous tous rapports: adresse par les petits enfants, discours, chants variés etc., etc.

C'est en somme le mariage chrétien qu'on se plaisait à exalter ce soir-là: puisse la divine Providence continuer longtemps encore ses bienfaits sans nombre à ces jeunes époux!

St-Paul

DECES LACHAPPELLE. — Le 10 janvier est décédé M. Lucien Lachapelle, après quelques jours de maladie et à l'âge de 38 ans. Les funérailles eurent lieu le 17 en présence de la famille et de nombreux concitoyens. M. le curé Eugène Guibault a chanté le service, assisté des abbés Anselme Rondeau et Y. Vandal. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Lucien Dion et Albert Laporte.

Les porteurs étaient MM. Henri et Albert Chalut, Emile Sansregret, Emile Coderre, Patrice Riel et Emilien Beaudoin.

Le défunt laisse dans le deuil, son père M. Francis Lachapelle; son frère M. Albert Lachapelle; sa sœur: Mme Alphonse Beaudoin de Montréal.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

St-Gabriel de Brandon

(D.N.C.) — RETRAITE. — Dimanche le 9 janvier, St-Gabriel était à l'honneur en dirigeant vers la maison Querbes un groupe de dix-neuf hommes pour une retraite fermée. Ce sont: MM. J.-Baptiste Barrette, Claude Barrette, Auguste Bellemare, Ide Bergeron, Léopold Bibeau, Eliodore, Siméon et Eugène Boucher, J.-D. Beausoleil, J.-M. Comeau, Alfred Durand, Wellie Généreux, Armand Lavallée, Oscar Ferland, Arthur Lefrançois, Yves Poitras, Amédée Plante, Alphonse Rainville et Napoléon Ducharme.

Là ils sont allés puiser de la vie et remplir leur âme de riches pensées. Nous félicitons ces hommes courageux qui savent trouver du temps pour travailler à leur salut. Ils sont revenus très contents et prêts à faire de la propagande pour l'oeuvre des retraites fermées et à se joindre à la ligue apostolique qui porte les meilleurs fruits.

IN MEMORIAM. — La population de St-Gabriel a rendu

vendredi le 14 dernier, à la mémoire de Mme James Markey, un hommage digne de la disparue et digne de l'amitié et de l'estime dont on entoure les membres de sa famille.

Assistée par M. le vicaire Alphonse Lefebvre, Mme Markey reçut les derniers sacrements en pleine conscience dans les sentiments d'une grande piété et d'une émouvante résignation. Elle souffrit beaucoup mais sans une plainte, ne demandant à Notre-Seigneur que plus de souffrances pour Lui ressembler davantage. Aux dernières heures, elle adressa aux siens qui l'entouraient, ses adieux, s'arrêtant aux détails les plus intimes du deuil qui les attendait, leur parlant avec simplicité du bonheur d'être bons et pieux, afin de mériter de Dieu ses plus précieuses bénédictions.

Agée de 77 ans, elle s'éteignit doucement, mardi le 11 à 1 h. 30 p. m., serrant sur son coeur son crucifix et son chapelet, et après avoir reçu toutes les consolations de la sainte Eglise.

Lui survivent deux fils: John J. et Jérôme L. Markey; trois filles: Mme Edmond Cormier (Catherine), Orange, Mass.; Mlle Marguerite Markey, St-Gabriel; Mme Georges Mathieu (Mary), Montréal; 4 petits-fils et une petite-fille: James et Joan Markey, Francis Cormier, Georges et Gérald Mathieu; deux belles-sœurs: Mme Quarterman, Mlle Jenny Markey et plusieurs autres parents.

L'église avait revêtu ses plus riches tentures de deuil pour la cérémonie funèbre qui fut très imposante. M. l'abbé Rosario Forest, curé de St-Norbert présida la levée du corps. Officiait: M. le curé Nadeau, assisté de MM. les abbés Albert Laporte de St-Paul de Joliette, ancien vicaire, et Donat Houle, vicaire de la paroisse. Durant le service des messes furent célébrées aux autels latéraux par M. le curé R. Forest et M. le vicaire Alphonse Lefebvre.

Portaient les restes mortels: MM. Flavien Rouleau, Adélard Lambert, Charles Pelletier, maire, Dr H. Archambault, Antonio Granger et Albert Baril, les accompagnèrent: Mmes Wilfrid Granger, Adélard Lambert, Joseph Caron, Adjudant Frenette, Albert Baril et Antonio Granger. Ont fait la collecte: Mmes Joseph Plante et Léandre Pichette.

Mme Markey était Tertiaire et Dame de Ste-Anne; le Conseil et les membres de la Congrégation lui accordèrent tous les honneurs qui lui étaient dus en précédant le corbillard et en assistant nombreuses aux funérailles. On remarqua aussi dans l'assistance: les religieux et leurs élèves, nombre de parents, amis et concitoyennes.

Le choeur de chant, sous la direction du R. Fr. Alphée, interpréta la messe de Requiem harmonisée de Yon. Le R. Fr. Sylvius touchait l'orgue. A la sortie: M. le vicaire Alphonse Lefebvre chanta le touchant cantique d'adieu "Beau ciel".

Voici la liste des nombreux témoignages de sympathies déposés sur la tombe de la vénérable septuagénaire.

OFFRANDES DE MESSES. — Les prêtres de la cure: M. le curé M. Nadeau et MM. Donat Houle et Alphonse Lefebvre; MM. les curés Louis Beaudry de Rawdon, Rosario Forest et Mlle Léonide, sa sœur, de St-Norbert; Eugène Mondor de Notre-Dame de la Merci; MM. les abbés Albert Laporte, St-Paul; Anselme Rondeau, Crabtree Mills; R. Père Lucien Comtois, c.s.v., étudiant à Rome; la Congrégation des Dames de Ste-Anne et la Fraternité du Tiers-Ordre; M. et Mme John Markey, Montréal; M. et Mme Edmond Cormier, Orange, Mass.; MM. Jérôme Markey et Fabien Beausoleil, Verdun; Mlle Marguerite Markey, St-Gabriel; M. et Mme Georges Mathieu, Montréal; Francis Cormier, Georges et Gérald Mathieu; M. et Mme Joseph Caron; M. et Mme Rémi Beausoleil; Mlle Alice Roch; M. et Mme Noël Le François; M. et Mme Wilfrid Granger; M. et Mme Adjudant Frenette; Mlle Jeanne d'Arc, Gertrude Caron, tous de St-Gabriel; famille Zénon Dufresne, Ste-Émilie; M. et Mme Arthur Cunningham, Massena, N. Y.; M. F. E. Gilmore, Montréal; M. et Mme John F. Farrell, N. Y.; Mme Doris Cormier, Orange, Mass.; aussi M. et Mme F. E. Cormier, Mlles Viola, Mary Kelly, Alice Laurendeau, Jenny Markey, Alice Martineau, Laura, Hélène et Catherine Kelly, Mme C. Quarterman, famille Lawrence Megan, M. et Mme Lucien Beausoleil, Mme E. J. Sullivan, Mme R. et Mlle Eveline Cardinal, tous de Montréal; M. et Mme M. Kelly, St-Alphonse; M. et Mme J. R. Boivin, M. et Mme Adélard Lambert, village, M. et Mme Gérald Beausoleil, M. Maurice Granger, famille J. N. Perreault, Mme Albina Comtois, Dr et Mme Lionel Brissette, Dr et Mme H. Archambault, M. et Mme Arthur Bertrand, Mlles Alice et Bernadette Michaud, famille Simon Comtois, Mlles Laure, Lucienne Beausoleil, tous de St-Gabriel; M. et Mme Sylvio Brissette, Mlle Bernadette Michaud, M. et Mme Flavien Rouleau, famille J. G. W. Perreault, Montréal; M. et Mme Azellus Robert, Québec; Mme Alfred Joly, St-Gabriel.

BOUQUETS SPIRITUELS. — Les religieuses et les élèves de notre pensionnat: RR. Srs M. Nazaire, s.s.a., Vaudreuil; Marie-Séraphine du S.-C., sup., Marie-Conrad, Marie-Isabelle des Anges, s.s.a., Ste-Anne des Plaines; Léon-Joseph, f.c.s.p., Montréal; R. Fr. O. Beausoleil, c.s.v., Joliette; les familles Joseph et Michel Mathieu, Mlle Rose-Anna Laurent, Montréal; M. et Mme J.-T. Laferrière, familles Elzéar et Anaclot Bastien.

TRIBUTS FLORAUX. — Mlle Joan et M. Jim Markey, petits-enfants, Montréal; Dr et Mme Aldéric Laurendeau, MM. et Mmes William Johnson, R. Southood, Arthur Osborn et Glenn Torrence, MM. H. E. Mc Crudden, H. C. Nourse, Harold Sockette, Mlle Evelyne Allan, Montréal; Ford Motor Co. of Canada Ltd.; Telephone Contract Department, Northern Electric Co Ltd; The General Purchasing Dept of the Northern Electric Co Ltd, Montréal.

TELEGRAMMES. — M. et Mme S. Bigué, M. et Mme Maxime Laporte, famille Jules Landry, M. et Mme Anatole Roch, Montréal; M. et Mme Albert Hamel, M. et Mme Azellus Robert, Québec; Mlles M.-Anne Jacob et Jeanette Brousseau, Verdun; aussi M. J. A. Taillon, M. N.-J. Goyeau, N.-D. de Grâce, Montréal; Mlle Marguerite Handy, Lachine; D. et Mme A. Laurendeau.

SYMPATHIES. — Le R. P. A. Ménard, c.s.v., l'Épiphanie; R. Sr Marie-Thérèse de Jésus, s.s.a., sup. à St-Henri; familles Euclide Lefebvre, Joliette; Roméo Lafrenière, M. et Mlle Barron, Mlle Thérèse Lambert, M. et Mme Lionel Huard, Mlles Gaudet, Mme L. P. Desarcy, Mlle F.-A. Desarcy, famille Patrick McGuire, M. Arthur Bertrand, M. et Mme Paul Rouleau, Mlle Ola Sarrazin, e.g.m. hôpital Notre-Dame, famille J. Hérad, M. et Mme Ernest Piché, Mlle Emilie Lambert, Mlle Piché, Mme Georges Piché, MM. H. Walker, M. Benny, Mc Laren, Mme Bentham, tous de Montréal; Dr et Mme Josephat Lefebvre, Dr et Mme Ovide Girard, M. le notaire et Mme Rodrigue Elie, St-Gabriel; Mlle Maria Dufresne, Ste-Émilie de l'Énergie; Mlle E. Courtemanche, g.m.c. Joliette; M. et Mme Georges Mondor, St-Damien; Mlles Hicks, famille J.-A. Grenache, St-Damien; M. et Mme Fidèle Abbott, St-Barthélemi; M. et Mme Sydney Perreault, Mlle Cécile Bergeron, M. et Mme Emérend Rondeau, M. et Mme D.-A. Yanakakis, famille Joseph Caron, Mlle Pauline Granger, familles Joseph Lemyre, Joseph Lacourse, Mme Fred Tucker, M. et Mme Philippe Martial, M. et Mme L.-P. Beausoleil, Mme Edwin, M. Bénédict, M. et Mme Adrien Beaucage.

REMERCIEMENTS. — La famille Markey est très touchée des marques si consolantes de sympathie, témoignées à son égard et en remercie qui de droit.

A tous ceux que cette mort plonge dans un deuil profond, nous réitérons l'expression de nos plus sincères condoléances.

St-Damien de Brandon

(D.N.C.) — M. Wilfrid Dandonneau a été récemment nommé marguillier en remplacement de M. Aldéric Boucher, sortant de charge.

Le 29 décembre est décédée, après une brève maladie, Mme Sylvio Lafortune, (Marie-Rose Beaudry) à l'âge de 25 ans. La sépulture eut lieu le 31 au milieu d'une assistante nombreuse de parents et d'amis. M. le vicaire Hermas Lavallée chanta le service, accompagné de M. le curé Louis Robillard et M. l'abbé Donat Houle de St-Gabriel.

Les porteurs étaient MM. Albert, Léodore, Henri et Alphonse Beaudry, frère de la défunte, Alphonse Coutu et Wilfrid Gravel ses beaux-frères.

M. Sylvio Lafortune conduisit le deuil. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies. Nos sincères condoléances.

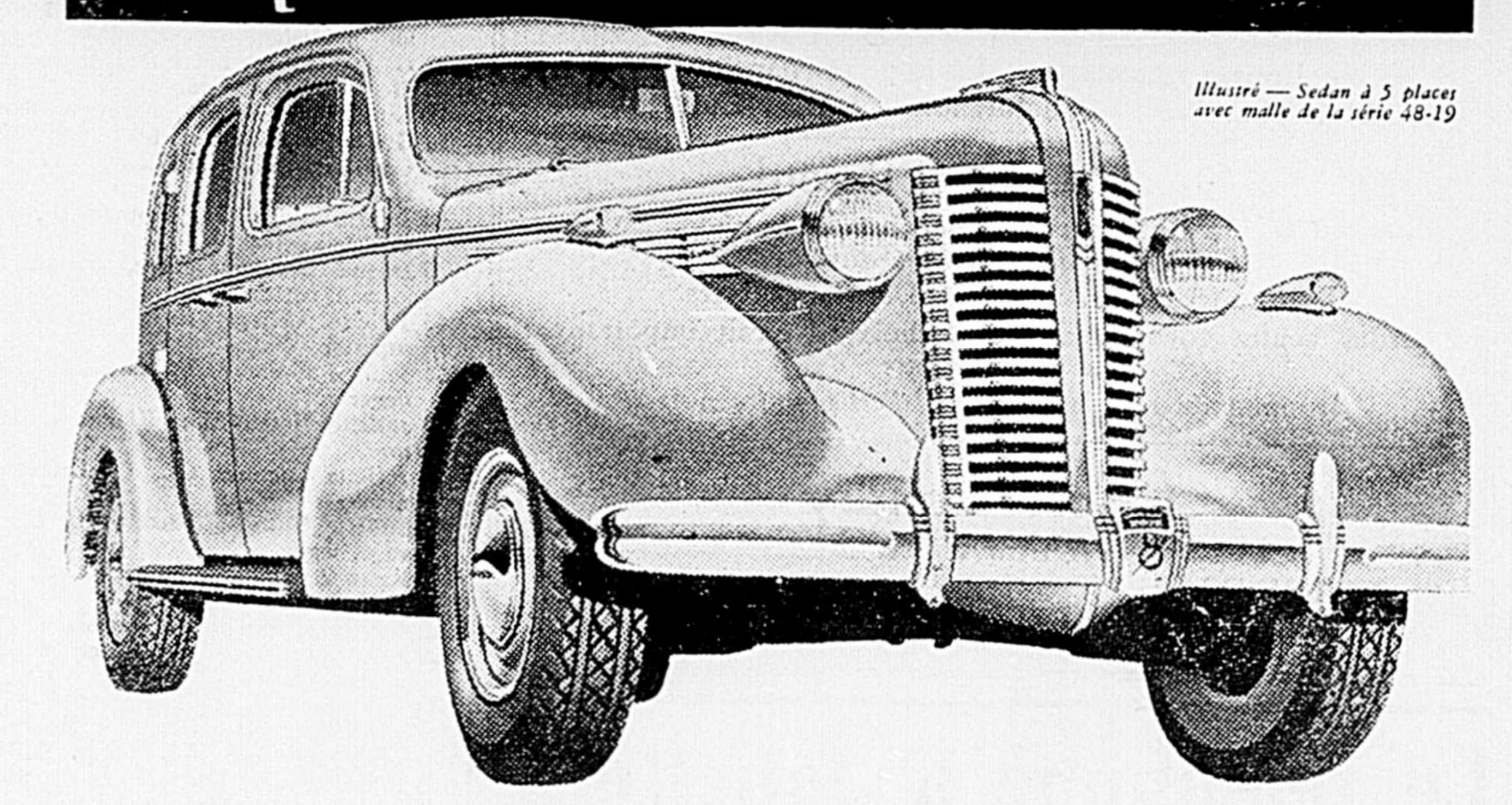
Mlle Anna Rainville de St-Gabriel est depuis quelques jours en promenade chez sa sœur Mme Léo Dénommé.

Le 15 courant l'épouse de M. Antonio Bruneau, barbier, (Elmiere Leblanc), un fils baptisé sous les noms de Joseph-Yvon-Victor, Parrain et marraine: M. et Mme Gaspard Rondeau de Verner, Ont., oncle et tante de l'enfant. Ils étaient représentés par M. et Mme Désiré Bruneau, grands-parents.

Le 22 décembre, l'épouse de M. Wilfrid Baril, forgeron (Mélanie Lippé) une fille baptisée sous les noms de Marie-Laurette-Rolande, Parrain et marraine: M. et Mme Cléophas Baril, oncle et tante de l'enfant.

Mlle M.-Anna Charette de St-Zénon était l'hôte de Mme Odilon Frappier, la semaine dernière.

Advertisement for Buick cars with text: 'L'AUTO LE PLUS AVANCÉ QUI SOIT', 'Un nouveau moteur.', 'Un nouveau roulement.', 'Uniques dans le domaine de l'auto.'



Mieux Vaut Buick

Vous n'avez pas conduit le McLaughlin-Buick 1938 cent verges, que vous éprouveriez deux choses merveilleusement nouvelles. D'abord, la puissance étonnante—l'accélération—le silence et la douceur—du nouveau moteur huit en ligne DYNAMO-ECLAIR, le moteur le plus perfectionné du monde! Votre deuxième surprise, non moins agréable que la première, viendra du COUSSINEMENT SANS CABRAGE qui donne un roulement sensationnel. De souples ressorts amortisseurs en spirale remplacent maintenant l'ancien genre de ressorts à lames à l'arrière. Vous goûterez la supplexse la plus confortable. Le dérapage a été considérablement réduit. L'auto est plus sûre et plus facile à conduire. Vous obtenez un plus grand mileage de vos pneus.

Ce sont là deux grands avantages exclusifs que vous ne trouverez dans aucune autre voiture. C'est pour cela que nous disons—voyez le nouveau McLaughlin-Buick, conduisez-le et achetez-le maintenant... si vous voulez la plus grande valeur automobile, une sûreté et une sécurité incomparables durant la mauvaise saison pour la conduite.

PRIX \$1278 Coupé Sport à 4 places (avec strapontin) Livré à l'usine, Oshawa. Taxes du gouvernement, licence et fret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avis.) Paiements mensuels adaptés à votre bourse suivant le mode General Motors de paiements à termes.

J.-A.-E. ROCH, 5, rue St-Paul, — Tél. 742

ka. M. Boucher est parti dimanche dernier. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

Le 5 courant M. Edmond Mondor, fils de feu Joseph Mondor, et d'Angéline Boucher, conduisait à l'autel Mlle Sylvia Gravel, fille de M. Joseph Gravel.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Samedi soir dernier, se terminaient les cours post-scolaires. A l'occasion de la clôture de ces cours les élèves firent de leur soirée, une veillée-récréative. On élut un comité au scrutin. M. Joachim Dandonneau a été élu président; M. Roch Grenache, vice-président; Mlle Gilberte Croisette, secrétaire. Les élus remercièrent pour la confiance donnée, et y allèrent chacun de sa chanson, déclamation, morceau de musique, etc., etc. La plus franche gaieté régna durant toute la soirée. Soulignons en passant, l'esprit d'organisation et de dévouement de M. le vicaire H. Lavallée. Il n'en est pas d'ailleurs à ses débuts.

Notes du mois de décembre à l'école no 2, dirigée par Françoise Grenache, inst. — 6e année: Eliette Baril 90.3; 4e année A: Mariette Baril, 87.5; 4e année B: Estelle Robert, 89.5; 3e année: Cécile Robert, 84; 2e année: Renald Baril, 92.

Ste-Emélie de l'Energie (D.N.C.) — BAPTEME. — Le 12 janvier, Yvan-Guy, fils de M. et Mme Philibert Beaudry, Parrain et marraine: M. Moise Breault et Marie-Anne Robillard, son épouse, Marie-Flore Beaudry, portait l'enfant.

sistaient M. le Curé et M. le vicaire ainsi que M. Roch, représentant de la Compagnie envoyé par M. Lucien Dugas, président de la dite compagnie.

Après avoir fait valoir ses droits l'assemblée conclua qu'aucun abonné ne renouvellera son contrat à moins que la compagnie n'établisse ici un service central.

Dimanche le 16, communion générale des enfants. Comme les anciens retraitants, les Dames de Ste-Anne et les Enfants de Marie, tous les enfants de la paroisse sont invités un dimanche par mois, le 3e, à faire leur communion mensuelle. Cette Association des enfants a été établie ici au mois de novembre dernier et a déjà donné de bons résultats. Il y eut communion le matin et réunion après la grand-messe.

St-Edmond (D.N.C.) — BAPTEME. — Le 16 janvier, Marie-Jeanne-Aline-Jacqueline, fille de M. et Mme David Lagacé, maître de poste, Parrain et marraine: M. et Mme Josephat Dubois, grands-parents de l'enfant.

Le 17 janvier, sépulture de Marie-Flore-Eugénie Désalières, épouse de Adélard Durand, décédée à l'âge de 37 ans et 6 mois. Elle laisse outre son époux, deux soeurs Mme Ernest Désalières de St-Norbert et Mme veuve Edmond Marsoille et 7 frères: Téléphore, Joseph, Delphis, Médéric, Azarie, Achille et Viature.

Le service eut lieu lundi devant un grand nombre de parents et d'a-

mis. M. le curé Zotique Beauchamp chanta le service et M. Léopold Piette touchait l'orgue. Parmi les solistes on remarquait de St-Cuthbert: MM. Philippe Asselin et Armand Lavallée.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Narcisse Fafard de St-Cuthbert.

Nos sympathies à la famille.

Mascouche

(D.N.C.) — NAISSANCE. — Le 16 janvier a été baptisé J.-Vianney-Denis-Roger, fils de Lucien Tassé, boulanger, et de Gilberte Béliste. Parrain: Vianney Pilon, burrier de Ste-Thérèse; marraine: Jeanne Béliste, son épouse.

DECES. — Le 13 janvier, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Arthur Deschamps, professeur de piano. Le défunt était le fils adoptif de M. Edouard Leblanc.

Les funérailles ont eu lieu le 17 janvier. M. le curé J.-C. Fafard fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Arthur Deschamps, vic. à St-Marc de Shawinigan. Il était assisté des abbés A. Poirier et G.-O. Grégoire, vicaires de la paroisse. Des messes aux autels latéraux furent dites par M. le curé J.-C. Fafard et Az. Fafard, aum. de l'hôpital St-Eusèbe de Joliette. Le choeur de chant sous la direction de M. Adalbert Leblanc a exécuté des parties de la messe de Perosi et Yon; Mme Jos. Dugas était à l'orgue, MM. Rosario Cadieux et Azarie Bourgoïn ont fait la collecte.

Nos sympathies à la famille.

Advertisement for J.-BTE FONTAINE COURTIER D'ASSURANCES. FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE — PATRONALE. Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises. 45, rue Saint-Paul, Joliette, Qué. Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances.

SPECIAL AVANT L'INVENTAIRE: Qui en achètera à ces bas prix? Pour ceux qui n'ont pu se les procurer avant aujourd'hui.

LEON RATELLE & FILS Pardessus velours brun ou noir, lacés 1.75 Pour fillettes et enfants, brun ou noir 1.65

Articles de toilette Nous avons toujours en magasin un assortiment complet d'articles de toilette de qualité. Aussi un choix considérable d'articles en cuir comprenant: Sacoques - Porte-monnaies - Couvre-livres Albums pour photographies

Le téléphone à Joliette il y a cinquante ans

Il y a exactement un demi-siècle mardi de cette semaine que furent entreprises les premières démarches pour joindre Joliette au réseau de communications orales. Depuis lors la trame de ce réseau s'est accrue de nombreux fils, si bien que les secteurs téléphoniques et les centraux interurbains des villes et villages de 72 pays forment un vaste treillis mondial, dont quel que 37,000,000 de postes peuvent être reliés l'un à l'autre.

A VENDRE Moteur 5 FORCES - COURANT 220 AUSSI QUELQUES ARBRES DE COUCHE SI DESIRES S'adresser à l'Action populaire CASIER 1026 JOLIETTE

- 4 Chevalier, O. & Co., groceries, provisions and hay dealers 38 Chevigny, J. B., notary 47A City Hall, C.G.H. Beaudoin, sec-treas 10 Copping & Rowan, groceries and provisions

Un beau volume

Nous accusons réception des éditeurs "Le Richelieu" de St-Jean, P. Q., d'un beau volume d'une tenue magnifique et fort documenté: Saint-Jean-de-Québec. C'est l'oeuvre du R. P. Jean-Dominique Brosseau, O.P. Ce fort volume illustré et contenant plus de 300 pages traite des origines et du développement de St-Jean-de-Québec.

Chansons populaires du vieux Québec

La chanson populaire était jadis aussi familière aux voyageurs, explorateurs, coureurs des bois et canotiers dans leurs expéditions à travers le continent. C'est à la cadence des chansons d'aviron que les rivières de l'Ouest portèrent les premiers découvreurs blancs, et que les échos de l'Ottawa et du haut Saint-Laurent, au passage des bûcherons et des forestiers, souvent se révélaient. Des airs inoubtables rythmaient le labeur des femmes et des hommes. Hommes et femmes, enfants et vieillards, amoureux, mères, artisans, bûcherons et buveurs, tous fredonnaient à l'envi les refrains populaires.

blond, Philéas Bédard, Vincent Ferrier de Repentigny et autres interprètes des chansons de notre terroir. L'ouvrage contient aussi en appendice une riche bibliographie des chansons populaires au Canada.

L'impérieuse mission de la jeunesse

PAR ROGER BROSSARD La Semaine sociale tenue dernièrement au collège Jean-de-Brébeuf, et dont le souvenir demeurera si profondément gravé dans l'esprit des élèves, s'est terminée par une conférence d'allure plus oratoire, destinée à laisser aux auditeurs comme un mot d'ordre pour mieux utiliser les enseignements qu'ils venaient d'entendre.

L'Unité Sanitaire

Table with 3 columns: N., M., D. and rows for various locations like St-Chs-Borromée, Christ-Roi, St-Pierre, etc.

Festival-concours

C'est un des grands mérites du Festival-Concours de musique, que d'avoir fait dans son programme une place au folklore canadien. En effet, rien ne nous est plus personnel, rien ne nous devrait être plus cher, que ces chansons héritées de nos ancêtres et qui nous rattachent aux provinces d'origine.

Ces classes du Festival-Concours sont spécialement réservées aux écoliers. Tous les enfants canadiens connaissent les airs d'Isabelle s'y promène, "J'ai cueilli la belle rose", "Au bois du Rossignolet". Ou peut-être ne les connaissez-ils pas? Il faudrait alors saisir l'occasion de les leur apprendre, de leur rendre familiers ces airs que les provinces françaises des enfants de leur âge chantent encore en dansant la ronde.

Léon David

M. Léon David, membre de l'académie du chant et professeur honoraire au Conservatoire de Musique de Paris, a bien voulu consentir à venir juger les concours de soli de chant et de chant de chorale de la section française au Festival-Concours de Musique du Québec du mois de mars prochain.

MELI-MELO

Le 13 janvier à M. Hormidas St-Louis et à son épouse Claire-Anna Clément, une fille baptisée M.-Jacqueline-Gabrielle - Suzanne. Parrain et marraine: M. et Mme Raoul Barril, Montréal. M. l'abbé C. Clément, oncle de l'enfant a présidé la cérémonie.

ST-ALEXIS

M. et Mme Hervé Marsolais (Blanche Roy) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 16, baptisée le 18 janvier 1938, par l'abbé Lamarche, curé, sous les noms de Marie-Claudette-Lucette-Laurie. Parrain: M. Florent Marsolais de St-Jacques, cousin de l'enfant; marraine: Mlle Marie-Berthe Marsolais, de Joliette, tante de l'enfant; porteuse: Mlle Jeanne Marsolais, de St-Jacques, cousine de l'enfant.

MERCI

Les autorités de l'hôpital St-Eusèbe remercient sincèrement la population joliettaise de sa coopération au succès de leur récente organisation de charité, le Bazar qui a rapporté le montant de \$1,030.00.

UN VOLUME NECESSAIRE

Toutes les institutrices et tous les professeurs devraient avoir à leur disposition le Traité d'analyse logique et grammaticale de M. Adrien Froment. Approuvé par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. En vente chez l'auteur à St-Gabriel (Berthier) et dans les librairies: \$1.50. j.n.o.

HOMME DEMANDE

Pour approvisionner consommateurs de Produits Domestiques Rawleigh. Vous aidons. Nous profitons pour hommes énergiques. Pas d'expérience nécessaire. Travail agréable, profitable, digne. Ecrivez aujourd'hui. Rawleigh, Dépt. ML - 512 - 53 - A, Montréal

POELE, GRAMOPHONE ET DISQUES

A vendre un poêle de cuisine, un gramophone ainsi que 80 disques. S'adresser à 21, St-Marc. 1 f.p.

ACHETERAIT PIANO

On demande à acheter un piano droit, fini noyer. S'adresser à 28, place Lavalltrie. 20j. 1f.p.

ARENA DE JOLIETTE

AVIS est par le présent donné à tout intéressé que cette salle publique sera offerte en location à partir du 30 avril prochain. Le secrétaire de la Cité. Camille Bonin. 20j., 4fs

MAISON A VENDRE

Un logement 10 pièces, système chauffage eau chaude, planchers en bois franc, située au no 130 Notre-Dame. S'adresser à Me Gérald Dubeau, avocat, édifice Banque Royale, ou à 130 N.-Dame, Joliette. 5j. 4 fs

MAISON A LOUER A L'EPIPHANIE

La maison de Mlle Riopel, portant les nos 118, 120 et 122, et située à l'angle de la rue des Sulpiciens et du chemin C. P. R. a été achetée et réparée par M. E. Poitras du no 21 rue Hénauld, et est actuellement à louer pour le 1er février. Beau site: près de l'église, de la route régionale, du Canadien National, du Pacifique et de la rivière. 20j. 1 fs

FILMS SONORES A L'EPIPHANIE

Des "vues" animées et parlantes seront présentées à l'Épiphanie, jeudi, le 27 janvier: la "France-Film" montrera la vue: "Les deux gamines". Entrée: 25 sous.

Évitez de détériorer votre linge par le frottage et le lavage trop fort.

LA BUANDERIE JOLICOEUR fera pour vous la toilette de votre lingeerie - Nettoyage, teinture, pressage. A prix populaire et en un rien de temps. ROLAND BRISSON représentant

ÉPARGNEZ 25%

sur votre chauffage en faisant cauffer votre PLASTIQUE vos cadres de portes et fenêtres. Aussi posage de coupe-froid métallique. Satisfaction garantie ou argent remis. S'adresser à Georges Desormiers, 82, St-Thomas; téléphone 320. 21oc. j.n.o.

Aux plus bas prix en ville, vous trouverez le plus bel assortiment de chaussons pour hommes, femmes et enfants au magasin

Chausson Moderne ALB. JOLY PROP. Agence exclusive des fameuses chaussons SLATER 32, place Lavalltrie Tél. 85f

POURQUOI SOUFFRIR

de névralgie, rhumatisme, torcolis, sciatique, lumbago (mal de rein), arthrite quand la chiropratique en corrige la cause. Renseignements gratuits. ANT. FORTIN, D.C. CHIROPRATEUR Tél. 275 31 St-Paul, Joliette 22 av. j.n.o.

St-Barthélemi

(D.N.C.) - FUNERAILLES. - Le 11 courant avait lieu le service funèbre de madame Emmanuel Béland, (Julia Béland), fille de M. Zéphyr Béland, décédée le 8, à l'âge de 43 ans.

Salon de Beauté

Anne-Marie Poirier. 14a, place Lavalltrie, Joliette. SPECIALITES: Permanents de tout genre naturel ou Pine Apple avec machine ou sans machine. ONDULATIONS marcel croquignole dit komol, papier, à l'eau, marcel. COUPE DE CHEVEUX manucure, shampoo et traitements à l'huile. Cordiale bienvenue à tous.

DECES DE MME MARCEL LEMARBRE

Le 12 courant avaient lieu les funérailles de Mme Marcel Lemarbre, (Alphonse Lebeau), décédée à Montréal, chez son fils Julien, à l'âge de 65 ans.

Examen scientifique de vos yeux

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES, STRABISME, avec nos Traitements Orthoptiques EMILE PREVOST SPECIALISTE OPTOMETRISTE AJUSTEMENT DES YEUX ARTIFICIELS JOLIETTE 26, rue St-Paul, JOLIETTE Notre livret sur la VUE et L'HYGIENE de L'OEIL, envoyé gratis sur demande

Table with 4 columns: BOEUF LOCAL, JAMBON "WILSIL", POMMES, LEGUMES and rows for various items like Poitrine, Rôti, Fameuse, Salade, etc.

COIFFURES
ajustées et réparées



LANDRY
PHARMACIEN

11, rue NOTRE-DAME, Joliette

L'ACTION POPULAIRE

JUSTICE
Valois abbé O.
Ass.-directeur

ME
GUIDE

films
DEVELOPPEMENT
ET IMPRESSIONS
SERVICE DES
121 PLACES



PHARMACIE
CADOREY
298
COTEDANIE
1015-1017
AUBURN

Nouvelles de Rémigny

M. LE CURE A JOLIETTE. — M. l'abbé Roch Majeau, curé de St-Urbain de Rémigny, était de passage à Joliette vendredi dernier. Dans sa famille, à Joliette, à Montréal et à Québec où il doit rencontrer le ministre de la colonisation, M. le curé passera une dizaine de jours dans l'intérêt de ses colons. De passage à notre bureau, il nous a laissé quelques notes que nous transmettons volontiers à nos lecteurs.

NOTES PAROISSIALES. — M. le curé a fait sa visite de paroisse du 26 au 30 décembre. Les 20 et 21 il a visité les écoles où il a remarqué de notables progrès. Le 29, mariage de M. Henri Boivin à Mlle Yvette Thuot.

CHEZ LES SAUVAGES. — Le 12 déc. M. le curé Majeau entreprenait un voyage de 65 milles (aller et retour) en traîneau tiré par des chiens pour répondre à l'appel d'un sauvage mourant. Il fit le voyage accompagné d'un sauvage et d'un jeune homme de la colonie. Le sauvage est mort deux jours après avoir reçu les derniers sacrements; il accomplit ces devoirs religieux avec une piété extraordinaire et toute la colonie des sauvages vint chanter et prier avec le malade. M. le curé Majeau a été fort édifié par la piété des sauvages; chemin faisant il a fait du ministère dans un chantier.

AUTRES NOUVELLES. — Le 21 déc., garde Gosselin revenant des funérailles de son père, décédé à St-Romuald, près de Québec.

M. et Mme Alcidas Lebeau sont les heureux parents de deux fils jumeaux baptisés le 15 déc.

Le 31 déc., à M. Léon Larouche, inspecteur dans la colonie, et à son épouse Noëlle Lefebvre, une fille baptisée le 1er janvier, sous les noms de Marie-Eva-Colelet-Huguette. Parrain et marrain: M. et Mme Alfred Larouche, de N.-Dame du Nord, représentés par M. le curé et Mme Lefebvre, grand-mère de l'enfant.

Le 6 janvier, M. Léon Larouche recevait la visite de son père M. Alfred Larouche de N.-Dame du Nord et de Mlle Isabelle et

Thérèse Larouche, cette dernière, élève de l'École Normale de Haileybury. M. Léopold Larouche, président de la Faculté de Droit de l'Université Laval et son frère M. Fernand, étudiant à Ottawa, chanteront la messe en beau grégorien; Mme Lefebvre touchait l'harmodium.

DE PASSAGE. — A l'occasion des fêtes, MM. les docteurs Chabot, Clavau, Beauséjour, M. Pratt de la colonisation de Rouyn, MM. Mozart Turcotte, René Voyaud, commis aux camps Allen et Boucher, M. Allen et Gérard Boucher, contremaîtres pour l'Intern. Paper, M. et Mme Euclide Maltais de Rollet, M. et Mlle Gingras chez leur frère Auguste, prop. de la scierie. Le 8 janvier, Mlle Marcelle Lachapelle nous revenait d'un voyage à Crabtree Mills (Joliette).

FROID. — Le jour des Rois, 48 sous zéro.

PROGRES. — Depuis le début d'octobre un bon chemin relie le village à la grande route Perreault. On peut maintenant se rendre à Rémigny en auto. Depuis deux mois les colons ont planté 125 pôtreaux qui attendent les fils et le courant. M. le curé doit rencontrer les autorités de la colonisation et du C. Pacifique pour que le téléphone relie Rémigny au monde. Actuellement il y a à Rémigny 183 acres d'abattis, 480 acres de terre faite. En 1937 les colons ont récolté, en plus des légumes, 2014 sacs de patates, 170 tonnes de foin, 28 boeufs, 37 vaches, 15 veaux, 475 poules, 120 chiens, 95 chats et 5 porcs.

POPULATION. — Communians: 360; non communians: 98; population: 458. En 1937 il y eut 17 baptêmes; 14 mariages et 5 sépultures. On bâtit église et presbytère au printemps.

A M. HENAUULT. — Les colons désirent exprimer à M. l'abbé Donat Hénault, à son assistant, et à tous leurs amis et bienfaiteurs de la région de Joliette leur reconnaissance pour sympathie, dons et tout ce qui a été fait pour eux.

Un visiteur de St-Vincent Alberta

M. ADRIEN PIQUETTE

Revenir vers une mère très aimée que la mort va ravir à l'affection de ses enfants, revoir tous les membres de sa famille vieillies de 25 ans, retourner dans sa paroisse natale et dans celle où vivaient jadis des grands-parents disparus, voilà quelques émotions vécues durant le mois dernier par M. Adrien Piquette.

Depuis plus de 35 années ce fils de Mme Ernest Piquette habite St-Vincent, Alberta. Cultivateur distingué et très chrétien il s'est marié là-bas et est devenu père de 6 enfants.

Avec grande piété filiale, M. Piquette resta une semaine au chevet de sa mère, il l'assista en fils aimant.

M. Piquette séjourna chez ses sœurs: Mmes Robert Fleury et Lucien Michaud. Il revint une autre sœur au Précieux-Sang et aussi des proches et des confrères de classe. Il rappela avec eux des souvenirs.

Il parla de l'Ouest également, avec une délicatesse qui laissait deviner l'attachement pour le "chez-nous" de St-Vincent, et le souvenir vivace de la vieille maison de St-Alexis, et des parents qui survivent ici et là, ces proches: sir Mathias Tellier et sa famille, Dr Geoffroy, Dr Piette, Mre Chs-Ed. Ferland, Mlle L.-A. Lafortune et plusieurs autres, sans oublier M. Achille Roy de St-Alexis.

M. Piquette a laissé chez tous l'impression certaine d'une âme vaillante, droite et attachante. Il est retourné chez lui. Nous lui adressons cet humble mais très sincère témoignage.

Il nous parla avec beaucoup d'orgueil de son médecin de famille, M. le Dr Philippe Mousseau, d'Edmonton. Savait-il que ce témoignage d'attachement flatait beaucoup un ami de Joliette. Nos meilleurs vœux de sainte année, à vous et aux vôtres. Revenez-nous.

Le Conseil directeur

DU CENTRE CATHOLIQUE D'ACTION CINEMATOGRAPHIQUE

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et Nosseigneurs les Archevêques et Evêques de la province civile de Québec, ayant jugé bon de constituer un Centre catholique d'Action cinématographique, ils ont appelé les personnes dont les noms suivent à siéger au Conseil directeur de ce Centre catholique.

Aviseurs spirituels: Le R. Père J.-P. Archambault, s.j., Montréal; le T. R. M. le chan. J.-Alfred Chamberland, Québec.

Conseillers: M. le colonel Henri DesRosières, Montréal; M. Oscar Hamel, N.P., Québec; M. Léopold Pelland, avocat, Québec; M. Arthur Laramée, avocat, Montréal; M. C. J. Magnan, Québec; M. Ernest Moreau, Québec; M. J.-B. Lancôt, Montréal; M. Thomas Moncion, Hull; M. Adélar Provencier, Trois-Rivières; M. Joseph Sylvestre, Joliette; M. Jacques Cartier, Saint-Jean, P. Q.; M. Cyrille Vaillancourt, Lévis, P.Q.; M. Frédéric Pelletier, Montréal; M. Georges Bélanger, Montréal; M. Antonio Barbeau, M.D., Montréal; M. Joseph Dansereau, Montréal; Mme Edmond Brosard, Montréal.

Le rôle du Conseil directeur sera d'abord d'étudier la question du cinéma sous ses divers angles, religieux, moral et culturel, afin de diriger ensuite avec convergence toutes les forces et toute l'armée de l'Action catholique vers l'amélioration générale du cinéma.

L'homme modeste a tout à gagner et l'orgueilleux a tout à perdre, car la modestie a toujours affaire avec la générosité et l'orgueil avec l'envie. — *Rivarol.*

te, P.D., à nous développer la pensée du Souverain Pontife.

Mgr le Curé se dit fort impressionné et avoua avoir assisté pour la première fois à une Promesse et avoir saisi le côté sérieux, le sens scout, la mystique du Mouvement qui régénère toutes ses activités extérieures.

Une journée d'étude jociste

La J. O. C. F.
"Y'en a pas comme nous"
"Si y'en a un peu"
"Y'en a pas beaucoup".
(chant jociste)

Comme ce fut un beau voyage, dimanche dernier! Nous sommes allés en groupe à une journée d'étude tenue à Montréal.

Les trois sections de Joliette: St-Pierre, Christ-Roi et la Cathédrale, étaient largement — et la qualité donc! — représentées.

Où ça? Chez les Pères du T. S. S. où se réunissent plus de cent filles de la Fédération centre de la métropole. Quelle réception! Ça ne pouvait qu'être cela chez ceux qui nous accueillent. Et avec Cécile Séguin de la Centrale; et Raymond Read, présidente de la Fédération, et toutes les autres au moins distingué et simple comment voulez-vous qu'il en soit autrement?

Cent dirigeantes et militantes! Cent vraies jocistes! Ça veut dire cent petites sœurs à l'allure joyeuse et fière, qui s'aiment en se connaissant, qui rient, qui badinent, qui s'informent de la marche des diverses sections.

Tout à coup, ding! ding! C'est Raymond, la présidente de la Fédération, un vrai chef, qui annonce le commencement de la séance. Les filles sont divisées en commissions dont chacune s'occupe du travail accompli dans les cercles d'études au cours des 3 derniers mois. Cécile voit aux filles de Joliette comme une grande sœur tout le jour. Elle remplace la bonne Yvette Crevier.

Le sujet, l'enquête sociale, le commentaire d'évangile, la cotisation, la famille, voilà les problèmes étudiés en commission. Puis en plénière, on donne les versions de... tout le monde.

Entre temps de jolis chants et des faits vécus, et de la bonté dans les manières des chefs.

Aussi que de révélations navrantes sur la situation des ouvriers au travail, sur la route, dans les loisirs, dans toute leur vie...

Eh! bien, nous petites ouvrières n'est-ce pas que notre amour de la J.O.C.F. nous a engagées à prendre la résolution plus ferme que jamais de nous dévouer pour nos sœurs ouvrières. Mais comment cela? En étudiant mieux les besoins des ouvrières; en nous associant à leurs joies et à leurs tristesses; en nous mettant au courant de leurs dangers et de leurs misères. Il nous faudra de plus tellement aimer nos sœurs ouvrières, être chacune tellement chic et aimable, forte, douce et entraînante. A toutes, il sera alors plus facile de travailler pour un but, de souffrir avec un but... Voilà la conviction rapportée de la journée d'étude de dimanche.

Pour le corps et les ménages ce fut peut-être fatigant. Mais pensez donc que c'était pour Lui!!! Vous comprenez Jocistes! Merci! chères amies Montréalaises. Quand pourrions-nous vous rendre un peu de votre grâce et de votre expérience et de votre amour? Bonjour, sœurs jocistes, actuelles et futures.

Thérèse, sec. J.O.C.F., section de la cathédrale.

L'Heure catholique

AU POSTE CKAC, A 5 H. 45

Les causeries de l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sont consacrées de janvier à mai, à l'encyclique Divine Redemptoris sur le communisme. Celle du 23 janvier sera donnée par le R. P. Lévi Côté, o.m.i. Il expliquera la diffusion du communisme. Cette causerie commencera à 5 h. 45. Elle dure vingt minutes. A 6 h. 05 programme musical exécuté par le Chœur paroissial de Saint-Jean-Baptiste, sous la direction de M. Germain Lefebvre.

Ne nous laissons pas de jeter sur notre route des semences de bienveillance et de sympathie. — *Mme Swetchine.*

Décès de Me M. Coupal à St-Rémi

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Me Maximilien Coupal, notaire, de St-Rémi de Napierville, survenu à sa résidence le lundi, le 17 janvier courant, à l'âge de 76 ans, 4 mois, 4 jours, après une grave maladie de 2 années.

Né à St-Michel de Napierville, en 1861, Me Coupal était le quinzisième et dernier survivant des enfants de Camille Coupal, ancien capitaine de milice et de Sophie Lefebvre.

Me Coupal avait fait ses études secondaires au Séminaire de Ste-Thérèse et sa cléricature comme clerc-notaire, au bureau de feu Me Charles Bédard, notaire, du village St-Rémi. Admis à l'exercice du notariat le 20 octobre 1886, il s'est fixé d'abord dans sa paroisse natale, où il remplit les offices de secrétaire-trésorier de la Corporation municipale et scolaire pendant de nombreuses années. En 1905, il vint pratiquer sa profession à St-Rémi de Napierville. A l'automne de 1936, un groupe de confrères du district d'Iberville se réunissait chez lui à St-Rémi pour fêter son cinquantième d'admission à la pratique du notariat, et en mai 1937, ses plus proches parents eurent le plaisir de fêter ses noces d'argent.

Me Coupal avait fait partie de la Chambre des notaires de la province de Québec. Ses loisirs lui ont fourni l'occasion de publier vers 1900, un formulaire du Code Municipal, et même nos périodiques ont recueilli certains de ses essais poétiques.

Avec quelques autres, Me Coupal avait entrepris aux environs de 1900, de ressusciter la culture du ginseng dans la province de Québec, culture qu'il a menée à bonne fin jusqu'en 1912 environ. Conservateur en politique, il fut candidat aux élections générales fédérales de 1900 et de 1904, contre les anciens députés MM. Dominique Monet et Roch Lancôt. A plus d'une reprise, Me Coupal fut l'officier-rapporteur des comités de Laprairie-Napierville.

Membre des Sociétés Historique, d'Archéologie et de Numismatiques de Montréal, Me Coupal s'était employé durant ses loisirs à constituer un musée des choses et des objets du terroir.

La carrière de Me Coupal a été constamment marquée d'une haute distinction et d'une grande intégrité professionnelle; il était un excellent citoyen et un parfait notaire. Dans la vie sociale, il a atteint un sommet des plus enviables.

Lui survivent, son épouse, née Caroline Bédard, fille de feu Me Charles Bédard, deux fils: Pacôme G. Coupal, notaire de St-Rémi de Napierville et Isidore Coupal, notaire de Montréal, tous deux anciens élèves du Séminaire de Joliette, et une fille, Antoinette Coupal (Mme Louis Martin), ainsi que 7 petits-enfants: Guy Coupal, Claude Coupal, Mireille Coupal, Monique Coupal, Yves Coupal, Lucie Martin et Jean Martin.

Retraite fermée

POUR LES CHEVALIERS DE COLOMB

La retraite fermée, prêchée spécialement pour les Chevaliers de Colomb, membres du Conseil 1468 aura lieu cette année les 6, 7 et 8 mars à la Maison Querbes. Ceux qui désirent en faire partie sont priés de donner leurs noms à M. J.-E. Poirier, au Dr Jos. Lafortune, au chevalier H. Beaumier ou à M. Emile Boulard.

St-Liguori

(D.N.C.) — RETRAITE FERMEE. — Du 6 au 9 janvier ont lieu à la Maison Querbes pour nos hommes et nos jeunes gens une retraite prêchée par le R. P. Farley, c.s.v. Les retraitants étaient au nombre de trente-cinq. Tous sont revenus très satisfaits de leur retraite. Nul doute que nos hommes et nos jeunes gens ont appris à mieux connaître et à mieux aimer le bon Dieu. Après avoir rendu grâces au bon Dieu, nos remerciements vont à M. le curé, Henri Beaudoin qui a bien voulu travailler au succès de cette retraite, au R. P. P. M. Farley, prédicateur de la retraite ainsi qu'au R. P. Perreault qui ont su gagner l'estime de nos retraitants par leur bonté, leur zèle et leur dévouement surnaturels.

Elections municipales à travers le district

Voici quelques autres résultats des élections municipales dans les paroisses du district. Il s'agit ici d'élections sans opposition. Ces notes nous sont aimablement transmises par les secrétaires-trésoriers à qui l'Action populaire dit toute sa reconnaissance.

ST - FELIX - DE - VALOIS. (village) — MM. Joseph Chevalier, siège no 1, Georges Benny, siège no 5, J.-Emile Benny, siège no 6. — Onias Hénault, sec.

CRABTREE MILLS. — MM. Gérard Lapointe, Alfred Lepage, David Lachapelle. — Albert Thiobaud, sec.

STE-MELANIE. — MM. Louis Perreault, Emile Desjardins, Hermas Riberdy. — Arcade Brault, sec.

ST-COME. — MM. Lionel Laforest, Georges Venne et Adélar Rivest, réélus. — Henri Gauthier, sec.

STE-BEATRIX. — MM. Henri Desroches, Léo Bordeleau et Joseph Bélanger. — Frs Parent, sec.

ST - JEAN-DE-MATHA. — MM. Anselme Gravel, Léopold Charbonneau, J.-B. Bazinet. — R. Lefebvre, sec.

ST-VIAEUR. — MM. Gaspard Drainville, Cuthbert Bibeau, Arthur Rochette. — Arthur Rouleau, sec.

STE-GENEVIEVE DE BERTHIER. — MM. Cuthbert Bourgeault, Viateur Giroux et Adélar Lavallée. — J.-A. Boivin, sec.

ST-CHARLES DE MANDEVILLE. — MM. Eugène Désaliers, s. no 1; Alphonse Lafrenière, s. no 3; Joseph Charpentier, s. no 5. — Alcide Desjardins, sec.

ST-PAUL DE LAVALTRIE. — MM. Viateur Rivest et Robert Laporte, réélus. Arthur Forest. — Ernest Renaud, sec.

ST-CLEOPHAS. — MM. Adélar Coutu, Antonius Poirier, Rodolphe Bruneau. — Adélar Martineau, sec.

LAVALTRIE. — MM. Noël Lacombe, Adélar Lahaise et Louis Lacombe, réélus. — Emile Martineau, sec.

ILE DUPAS. — MM. Horace Chevalier, Henri Richard et Norbert Drainville. — Arsène Farly, sec.

ST-CUTHBERT. — MM. Antonio Durand, Arthur Aubuchon et Philippe Destrempe. — Médéric Robillard, sec.

ST-ZENON. — MM. Georges Dubeau, Roméo Rivest et J.-Wilfrid Dénoimé. — Joseph Lachance, sec.

STE-JULIENNE. — MM. Emile Ethier, C.-Edouard Lamarque et Séraphin Landry. — J.-A. Brissette, sec.

ST-ALEXIS. (village). — MM. Louis Beauchamp, Lothaire Breault, Albéric Venne.

(Paroisse) — MM. Azarias Leblanc, Emile Thériault et Joseph Peltier. — W. Ricard, sec.

ST-HENRI DE MASCOUCHE. — MM. Albert Chartrand, Geo.-R. Alexander, Alexandre Guibault. — J.-W. Beaudoin, sec.

ST-PAUL L'ERMITE. — MM. P.-Adrien Archambault, Joseph Archambault et Auguste Therrien. — Frs-Joseph Longpré, sec.

LANORAIE. — MM. Armand Laroche, s. no 3; Philippe Beauparlant, s. no 4; Louis-Joseph Riquier, s. no 5. — Ls-Jos. Desrosiers, sec.

ST-LIGUORI. — MM. Armand Mireault, Georges Auger, Conrad Dupuis. — Alcide Richard, sec.

STE-EMELIE DE L'ENERGIE. — MM. Ls-Ph. Robillard, Pierre Bellerose et Napoléon Beaudoin. — J.-Ernest Dufresne, sec.

N.-DAME-DE-LOURDES. — MM. J.-A. Laporte, Anthime Asselin et Tancrède Joly. — J.-Az. Robert, sec.

RAWDON (paroisse) — MM. Henry Rothdram, Emerle Leblanc et Alfred Lane. — Peter Skelly, sec.

VILLE L'ASSOMPTION. — MM. Fernand Bleau, Gustave Jacques et J.-Ed. Lavallée. — P.-A. Séguin, sec.

ST-JACQUES (village) — MM. Albert Leblanc et Patrick Mondor réélus par acclamation; M. Henry Thériault élu par 40 de majorité. — J.-O.-E. Forest, sec.

ST-ESPRIIT. — MM. Léo Desrochers et Raphaël Martin par acclamation; M. Victor Perreault élu par 19 de majorité. — Jean Durand, sec.

Au Christ-Roi

(D.N.C.) — RUE PAPINEAU. — Il fait un froid de loup sur la célèbre rue. Et pourtant, il faut y passer pour aller à la salle paroissiale.

L'air est pur et sec. C'est bon pour la santé. Tous les poitrinaires seront d'avis que rien ne peut remplacer la rue Papineau pour une cure pulmonaire.

Avec ça il n'y a pas beaucoup de maisons. Les poitrinaires seront d'avis que rien ne peut remplacer la rue Papineau pour une cure pulmonaire.

Le vent a toutes les chances possibles de souffler à son aise. Et ça se voit. C'est intéressant le vent du large, vous savez.

Mais tout cela ne durera point. Le jour arrivera bientôt où les nouvelles maisons seront construites.

La Providence nous amènera au printemps ce qu'il faut pour hâter le développement de la rue Papineau.

Il le faut. Mais ne nous laissons pas au travail de la Providence par notre défiance ou notre esprit de clan ou par un pessimisme destructeur.

Allons-y de l'avant. Notre paroisse pour vivre a besoin de se développer. Il faut des industries. Il faut augmenter le nombre de nos familles.

Or, ce développement ne peut se faire que par la rue Papineau et les autres rues transversales.

Sur ce point personne ne peut nous contester le droit d'avoir envie de vivre. Ne prenons pas le bien des autres. Mais gardons le nôtre. Améliorons-le. Augmentons-le.

Poussons-nous. Et immédiatement. Travaillons durant l'hiver à préparer les plans du printemps. Persistons toujours à demander l'ouverture de la rue Ste-Anne.

Il le faut. Ça presse. Voulez-vous la disparition de la gare. Réclamons un passage à niveau au bout de la rue Ste-Anne afin de nous rendre au centre de la ville.

M. le député Ferland va travailler à la disparition de la gare.

Et M. le député Barrette pousse et pousse encore le canal de notre côté.

Hâtons-nous. Ne craignons pas les obstacles. Dans toute bonne cause, il y a des obstacles.

Et c'est précisément cela qui doit nous encourager à travailler.

LECTURE DES NOTES. — Dimanche dernier, à 3 hres, à la salle paroissiale, lecture des notes.

Les parents sont présents. Moment solennel. Les garçons et les filles attendent en silence l'heure du verdict.

Le décor a changé. Ça n'est pas gai pour les paresseux et les négligents de venir chercher un bulletin à la face de la paroisse.

Aussi, il en a eu quelques-uns qui ont été frappés de "maladies diplomatiques".

Sur la scène, trois tables couvertes de bulletins, deux boîtes contenant les médailles d'or qui sont données au garçon et à la jeune fille qui aura la plus haute note de l'une et de l'autre école.

A droite du curé qui préside nous remarquons le président de la Commission scolaire.

Les Pères Forest et Cholette sont là. Et le Frère Patry aussi.

Le Curé annonce: lecture des notes pour le mois de décembre.

Silence impressionnant. Et tout ce monde défille devant la scène pour recevoir le bulletin du mois. A peu près tous sont heureux. Quelques-uns et quelques unes ont un peu honte.

Attention au mois prochain. A qui la médaille d'or chez les garçons? Le bulletin d'Adam marquette? Chez les filles, c'est Marieette Pelletier qui a l'honneur de recevoir la médaille d'or.

Après quelques mots où se mêlent remarques et conseils, le Père Curé invite un élève ou une élève à venir sur la scène de donner le résumé du sermon.

Mariette Pelletier monte sur la scène et donne le résumé du sermon du matin avec facilité et charité, le langage est correct et fait digne de mention pas une seule hésitation.

(suite à la dernière page)

Voici!



DANS UNE BLAGUE NOUVELLE ET PRATIQUE

37ème assemblée générale annuelle de la Banque Provinciale du Canada

Année très satisfaisante en progression marquée — Allocation du Président et Commentaires du Gérant Général

La Banque Provinciale du Canada a tenu jeudi 13 janvier courant, à son siège social, 221 rue St-Jacques ouest, à Montréal, la 37ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Au cours de cette assemblée, M. Chs-A. Roy, président de la Banque, a prononcé une allocution qui a été suivie de brefs commentaires de M. J.-U. Boyer, gérant général, sur les opérations de la Banque au cours de 1936-1937.

ALLOCATION DU PRÉSIDENT

M. Chs-A. Roy fait remarquer que les volumes de production de l'industrie manufacturière et de l'industrie minière se sont fortement accrues en 1937, leur remarquable essor paraissant être la caractéristique principale de la situation économique actuelle du pays. Si la récolte de blé fut inférieure dans les provinces de l'ouest, les autres provinces ont, par contre, enregistré des récoltes satisfaisantes et les prix des denrées agricoles ont été en hausse. Le tourisme est en progression et le commerce de détail s'est considérablement amélioré.

Les conditions économiques de l'heure actuelle, ainsi que les possibilités naturelles du Canada, permettent d'envisager l'avenir avec assurance, malgré que quelques problèmes réclament une solution urgente, tels ceux des chemins de fer et de l'allégement des taxes et impôts. Une main-d'œuvre compétente est nécessaire et il faut se féliciter de la création récente par les gouvernements de centres d'enseignement et d'entraînement pour la jeunesse.

Mais la prudence est indispensable dans l'administration générale du pays, comme dans les affaires privées. Il ne faut pas que des législations collectives puissent bouleverser la stabilité des affaires, qu'une nouvelle augmentation du coût de production, de distribution et d'administration retarde le recouvrement économique, qu'aucune entrave ne soit mise par les pouvoirs publics à l'amélioration des conditions économiques et que pleine liberté soit laissée à ceux qui dirigent leurs affaires, conscients de leurs responsabilités envers le public comme envers leurs actionnaires. Les placements doivent être faits avec discernement et la spéculation soigneusement évitée. La constitution de réserves, l'amortissement des engagements s'imposent pour tous, collectivement comme particulièrement.

COMMENTAIRES DU GERANT GENERAL

La situation commentée par M. J.-U. Boyer, gérant général de la Banque, est vraiment très satisfaisante et montre une situation en progrès marqué.

L'actif immédiatement réalisable est de \$39,912,017.31, en augmentation de \$3,654,935.95 sur l'an dernier, correspondant à 77.11% de liquidité des engagements de la Banque vis-à-vis du public. L'encaisse et les dépôts de la Banque dans

d'autres Banques atteignent \$8,427,299.17, en progression de plus d'un million comparativement à 1936.

Les revenus de la Banque se sont accrues très sensiblement au cours de l'exercice 1936-1937, et ses profits, durant la même période, atteignent la somme de \$444,410.01 après qu'il ait été pourvu à tous les comptes de contingences, à comparer avec \$402,678.14 l'an dernier. Ils équivalent à un revenu net de \$7.25 par action en 1936-1937, après les paiements des taxes de toutes sortes, contre \$6.60 en 1935-1936.

Les bénéfices de cette année ajoutés au solde créditeur du compte Profits et Pertes de l'an dernier donnent un total de \$676,347.37.

Sur cette somme les taxes fédérales et provinciales ont été payées pour \$103,440, au total, les dividendes pour \$240,000, un montant de \$50,000, a été appliqué au compte d'amortissement des immeubles, et une provision de \$50,000, transférée au "fonds contingent". Le surplus reporté au crédit du compte Profits et Pertes s'élève, cette année, à \$232,907.37 en progression sur l'an dernier.

Le portefeuille-placement de la Banque enregistrée, au cours du dernier exercice, une augmentation de \$1,669,306.22, s'élevant à \$26,427,571.57, comparativement à \$24,758,265.35 l'an dernier.

En augmentation de près de deux millions, les prêts de la Banque, au cours de l'année fiscale 1937, se sont élevés à \$13,730,073.70 contre \$11,966,364.20 en 1936.

Les dépôts atteignent, au 30 novembre 1937, un montant total de \$48,484,032.68 en augmentation de \$5,734,901.55 sur l'année dernière.

Les billets de la Banque en circulation représentés, au 30 novembre 1937, une somme de \$3,055,226.50, transférée au "fonds contingent". Le surplus reporté au crédit du compte Profits et Pertes s'élève, cette année, à \$232,907.37 en progression sur l'an dernier.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les actionnaires, après avoir entendu ensuite le rapport des Commissaires Censeurs de la Banque, et rempli les formalités ordinaires, ont procédé à l'élection du Conseil d'Administration qui est ainsi composé: M. Chs-A. Roy, l'Hon. M. Alphonse Raymond, C. L., — M. Geo.-A. Savoy, — M. Jos. Sirois, N. P., — M. Alfred Lambert, — M. J.-L. Coderre, — l'Hon. M. Raoul O. Groché, C. L., — M. C.-G. De Tonnancourt et M. Jean Rolland.

Le Bureau des Commissaires Censeurs pour l'année courante, fut également élu et ses membres sont: l'Hon. E.-L. Patenaude, — l'Hon. Cyrille-F. Delage, N. P., — M. J.-L. Fortin, — l'Hon. Louis Gédé, C. R., — M. Edouard Labelle, C. R., et M. Cecil Sarsley.

A une séance spéciale du Conseil d'Administration tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, M. Charles-A. Roy a été réélu président de la Banque, l'Honorable M. Alphonse Raymond, C. L., l'vice-président et M. Geo.-A. Savoy, 2ème vice-président.

Une autre réunion également du Bureau des Commissaires Censeurs tenue au même moment, a réélu l'Hon. E.-L. Patenaude, C. P. C. R., président et l'Hon. Cyrille-F. Delage, vice-président.

St-Calixte

Nos écoliers qui étudient à l'étranger ont passé leurs vacances dans leurs familles: Jean-Charles et Monique Martel, Sylvianne Lajoie, Jean-Guy Bruneau, Pauline et Robert Duval, Louis-M. Duval, Antoinette Beauchamp et Thérèse Gagnon.

Le 28 décembre, M. Exalaphat Lajoie unissait sa destinée à celle de Mlle M.-R. Pellerin.

Le 29, M. Philippe Dufresne épousait Mlle Florida Lachance.

Nos meilleurs vœux.

Le 6 janvier, une fille est née à M. et Mme Albert Villemaire (Lucienne Crépeau).

Malgré la neige que nous avons eue au commencement de l'année, les promeneurs ont été assez nombreux à St-Calixte, pendant les fêtes.

Tous les genres de locomotives ont été employés, même l'avion.

Le 6 janvier, M. Ernest Lavoie de Montréal, venait, par la voie des airs, visiter son frère Emile; accompagnant de ce fait, le premier atterrissage dans notre paroisse.

St-Jacques

(D. N. C.) — DECES. — Le 12 janvier ont eu lieu les funérailles de M. Alain Desrochers, fils de M. et Mme Olivier Desrochers, décédé le 10, à l'âge de 33 ans.

Outre son père et sa mère, il laisse dans le deuil cinq frères: les RR. FF. Philias (Charles), Adelin (Pierre), tous deux de la communauté des Frères de St-Gabriel, Gaston, Clément et Paul; deux sœurs: Mlles Marie-Thérèse et Angela; sa grand-mère: Mme veuve A. Desrochers.

M. l'abbé Eugène Desrochers, vicaire à St-Alexis et cousin du défunt chanta le service assisté de MM. les abbés C. Chaussé et A. Piette, vicaires.

Une messe a été dite à un autel latéral par M. l'abbé Olivier Béliveau, curé de St-Joseph de Montréal et cousin du défunt.

Au choeur on remarquait: Mgr A. Piette, P.D., curé, MM. les abbés Mathias Piette, curé de St-Ignace-de-Loyola, G. Melançon, a. c., C. Desrochers, a. c., le R. Fr. Marie-Joseph Béliveau, o.p., cousin du défunt.

Les porteurs étaient: MM. Maurice Normand, Hugues Desrochers, Charles Racette, Charles Forest et Mastai Forest, tous cousins du défunt.

Nouvelles de St-Esprit

(D.N.C.) — OUBLI. — Lorsque dernièrement nous avons publié la liste des généreux donateurs qui ont bien voulu aider de leur argent ou de leur travail l'organisation sportive, nous avons malheureusement oublié de publier le nom de certains donateurs qui ont grandement contribué au succès que nous connaissons. Nous nous excusons d'avoir fait ce oubli et nous le réparons volontiers.

Ainsi M. Raphael Charbonneau fournit gratuitement l'eau pour l'arrosage de la patinoire; MM. Wilbrod Perrault et Romuald Lafortune ont souscrit chacun \$5.00.

M. Théodore Corbin a fourni une bonne partie du bois nécessaire à la construction du chalet projeté. Sous la direction de M. Gustave Latendresse, MM. Antonio Grégoire, Max, Charbonneau et P.-E. Wolfe se sont chargés du transport de ce matériel.

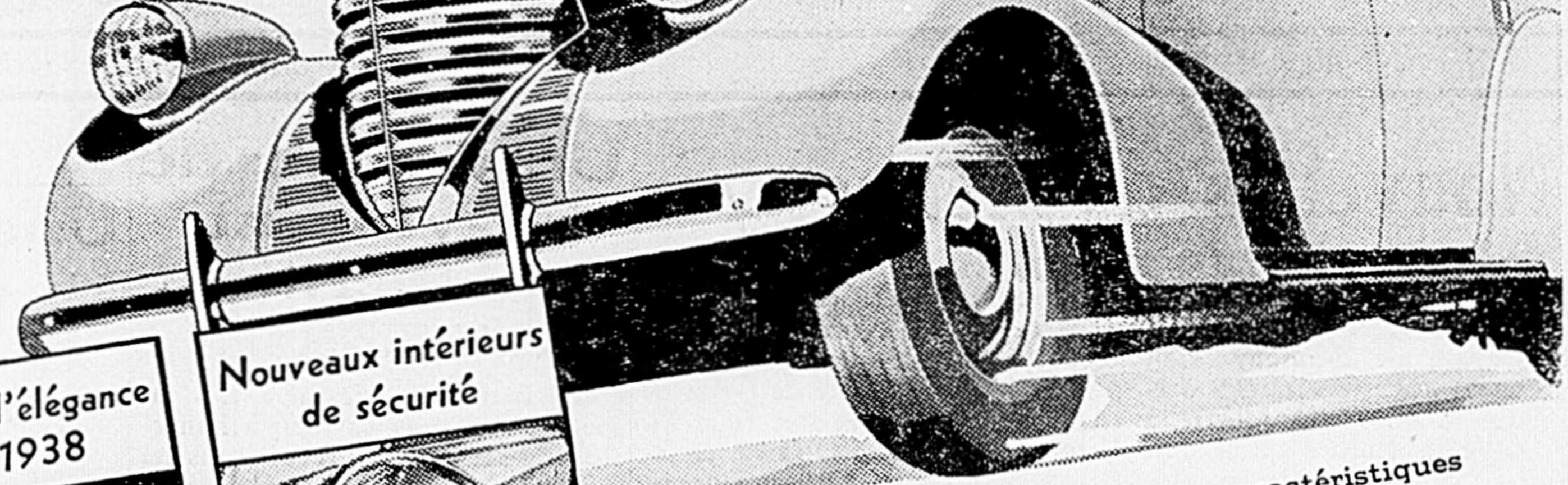
RESTIFICATION. — On est aussi prié de prendre note que M. le Dr Jos. Lamarche est le vice-président actif de l'organisation.

GOURET. — Notre équipe n'a connu jusqu'ici que des succès. Une fois les porte-couleurs de St-Jacques annulèrent avec les nôtres. Moins chanceux une seconde fois le St-Esprit les battit par 4 à 1. St-Lin dut aussi baisser pavillon par le score de 1 à 0.

EUCHRE. — Noms des bienfaiteurs du euche de St-Esprit. — M. le chanoine Emile Lachapelle, cendrier sur pied; M. le notaire J.-F. Daniel, c. l., urne; M. Dosithe Villemaire, maire, \$1; M. l'abbé Victor Amyot, Joliette, plume et crayon; M. l'abbé Jos. Perrault, Rawdon, collier et bracelet; M. le Dr et Mme Jos. Lamarche, douille; M. le Dr et Mme Bruno Charbonneau, potiche; M. le notaire et Mme Jean Durand, cendrier sur pied; les RR. Soeurs du couvent de St-Esprit, frioleuse, centre, porte-mouchoirs, chandail et chaussettes; les RR. Soeurs du couvent de Rawdon, centre au filet; les RR. Soeurs de l'hospice de St-Lin, mouchoirs; les RR. du couvent de St-Lin, écharpe en laine; M. Roch Perrault, cendrier et porte-allumettes; Beaudoin et Frère, réveille-matin; Maxime Charbonneau, service en porcelaine; Mme veuve Lamarche, statue du Sacré-

"Il est SUPÉRIEUR EN TOUT!"

Illustré—Sedan Oldsmobile six avec maille.



Vedette d'élegance pour 1938

Oldsmobile crée encore une fois la mode que tous les autres suivront. Il n'y a pas d'autre auto, à aucun prix, pour vous donner une distinction aussi crâne—un tel profilage—des intérieurs si luxueux.

Nouveaux intérieurs de sécurité

Seul Oldsmobile vous donne la nouvelle planche de bord et le nouveau tableau de bord de sécurité. Tous les cadrans, les indicateurs et les contrôles sont groupés en relief, juste sous les yeux du conducteur qui jouit ainsi d'une visibilité meilleure et plus sûre.

Possédant le plus grand nombre de caractéristiques jamais annoncé dans un auto à prix populaire, Oldsmobile se révèle comme la meilleure valeur du jour. C'est l'auto qui a tout pour rendre votre auto sûr et confortable, souple et économique. Vous ne trouverez pas d'autre valeur comme celle-là pour votre argent. Venez essayer aujourd'hui un Oldsmobile six de 95 chevaux.

PRIX DEPUIS \$1161

OLDSMOBILE

Soyez à la mode avec un

J.-A.-E. ROCH, 5, rue St-Paul, — Tél. 742

A. LAMBERT, L'Assomption

Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

RETRAITE FERMÉE. — Trente-cinq membres de l'U.C.C. ont suivi les exercices d'une retraite fermée à la Maison Querbes, à Joliette.

gret, \$1; Adélar Sirard, \$0.50; Armand Sansregret, voyage gratis; Mme Arthur Perrault, saucier; Mme C.-I. Germain, appui-livres; Lionel Lesage, service; Hermas Perrault, écharpe; Louis St-Jean, sirop; Mme A. Lapointe, lampe; Elodia Vézina, sucrier; Moise Lagrenade, pot à lait; Mme Hermas Ethier, statue du Christ-Roi; Auraldi Bertrand, frioleuse; M. et Mme Oscar Majeau, petit service blanc; Athanasie Côté, écharpe en soie; Mme Jos. Brouillette, plat à confitures; U. C. C., cercle local, 125 lbs d'engrais chimique; ont aussi fourni des liqueurs diverses: Raoul Pelletier, Mmes Ephrem Vézina, Augustin Grégoire, Amédée Bédard, Domina Collin, Alcide Collin, Fortunat Lachapelle, MM. Misael Grégoire, Gustave Latendresse, Euclide Grégoire, Mme Zéphirin Martineau, un ami du sport, Côte St-Louis, Mme Roch Martin, Mme Léonidas Charbonneau, M. Etienne Collin, M. Dufault, Ange-Albert Lapalme, Médard Dufresne, Elie Majeau; Bijouterie Lachapelle, Joliette; assiette à hors-d'oeuvre; Restaurant Broadway, Joliette; boîte de chocolat; Mme Jos. Forget, Ste-Julienne; boîte de poudre; M. Roy, Joliette; caisse de liqueurs; Omer Boucher, St-Ambroise; 2 lbs de beurre; Avila Génèreux, St-Ambroise; conserves; Mme Morier, L'Epiphanie; collier; Chevalier et Pauzé, Joliette; sucrier, pot à lait, plateau; Zénon Bellerose, Joliette; pantouffles; Boulard et Freres, Joliette; cravate; pharmacie Landry, Joliette; lotion; Hôtel Royal, Ste-Julienne; cendriers; Ernest Lambert, Ste-Julienne; cravate et jarrettières; M. Massicotte, Rawdon, pot de Cold Cream; Mme Paul-E. Marin, Joliette; sac de farine; Garage Moreau, St-Lin; chien "Bull Dog"; John Monahan, St-Lin; nappe; R.-E. Locas, St-Lin; lotions; Antonio Morel, St-Lin; beurrier en argent; notaire et Mme C.-E. Pauzé, St-Lin; gravures; Félix Joly, St-Lin; table de bout; Roch Locas, St-Lin; assiette à gâteaux; M. Zénel, St-Lin; cravate et mouchoir; Philias Morin, St-Lin; plateau en verre; C. St-Jean, St-Lin; jarre à biscuits; Hôtel Victoria, St-Lin, verres; Lin Archambault, St-Lin; pot de moutarde; Emile Pichette, St-Lin, croix de bois; D. Pichette, St-Lin; conserves; Mlle Joly, St-Lin; mouchoir; Henri Desjardins, St-Lin; boîte de chocolat; Mme Lalonde, St-Lin; essence; Dr Beaudoin, St-Lin, cravate; Restaurant Piché, St-Lin; miroir; Zénon Dugas, Mascouche; cravate et mouchoir; Joseph Dugas, Mascouche; serviettes; Dr Melançon, St-Jacques; sirop pour rhume; Monahan et Morin, St-Jacques; bain-marie; Emery Riopel, St-Jacques; boîte de biscuits; Hermas Giroux, Joliette; boîte de cigares; Pharmacie Gadoury, Joliette; eau de Cologne; Bertha Duval, St-Calixte; plat à hors-d'oeuvre; Mme Rodrigue Dufresne, Rawdon; moutardier; Marcel Ethier, Rawdon; boîte de chocolat; M. Désormeaux, Joliette; cais-

Encore une fois l'organisation remercie bien sincèrement tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont contribué à faire de l'oeuvre un réel succès.

St-Roch de l'Achigan

(D.N.C.) — SOIREE DU 11 JANVIER. — Mardi dernier, malgré la température glaciale, bon nombre de parents et d'amis se réunirent chez M. Hermas Lamarche où la plus agréable soirée avait été organisée. Les portes grandes ouvertes disaient la bienvenue à tous les invités parmi lesquels on remarquait: MM. et Mmes Arthur Duval, Carmélus Vézina, Mme Stanislas Henri, MM. et

Mmes Jules Edmond Labrèche, Léonard Duval, Alfred Trudel, Hermas Trudel, M. Arthur Duval, fils tous de St-Roch; Mlles Rita et Gertrude Beaudoin de St-Lin; Jeannette Bertrand et Thérèse St-Germain de Montréal; Lucienne Provost de l'Epiphanie; M. Anna et Simonne Bélanger, M.-Blanche, Georgette, Dorothee, Armandine, Alice, M. des Neiges et Louise-Ella Duval, Simonne et M.-Anne Villemaire, Annette, Juliette et Thérèse Allard, Annette et Gertrude Vézina, Juliette Beauséjour et Annette Payette; MM. Maurice Beaudoin, Joseph Roch, Georges, Rosaire, Roger, Grégoire Duval, Louis-Roch Trudel, Ernest Bélanger, Lionel Louis, Roland et Roger Villemaire, Roger, Arthur, Antonio, Cyprien Allard, Fernande et Clément Vézina.

Après que musiciens, chanteurs et comédiens nous eurent fait connaître leurs talents, un succulent goûter fut servi; ensuite on a procédé au tirage d'un magnifique coffret de cèdre, lequel fut gagné par M. Ernest Bélanger de l'Epiphanie.

BAPTEMES. — Marie-Dorina, enfant de Rémi Dumont, cultivateur, et de Germaine Guilbault. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Eddy Laramée, oncle et tante de l'enfant.

— Marie - Marcelle-Irène, fille de M. Mathieu Muloin et de Rolande Allard, parrain: M. l'abbé Alcidas Allard, vicaire à St-Thomas de Joliette; marraine: Mlle Irène Allard, oncle et tante de l'enfant.

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908

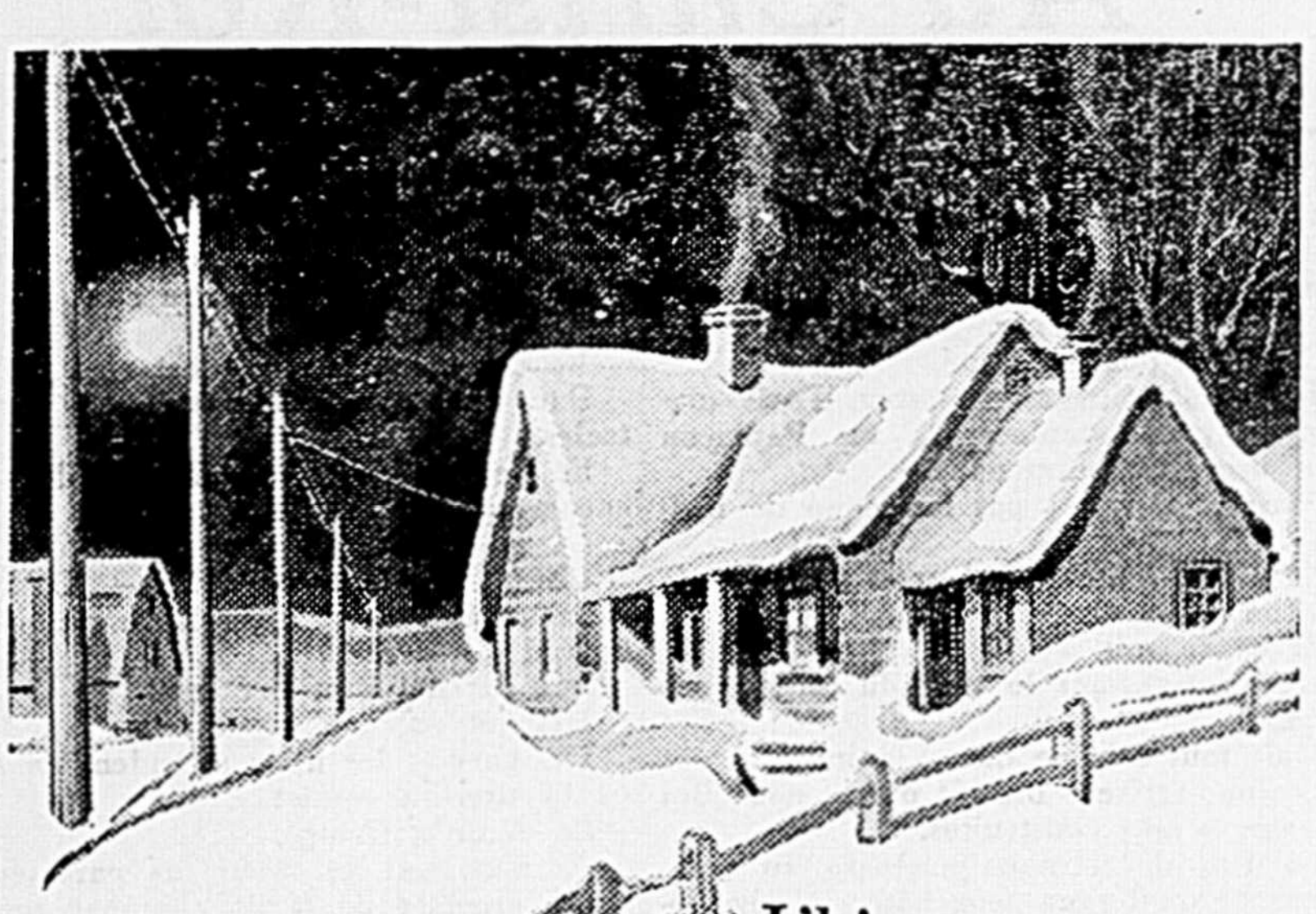
Expert-Comptable licencié et agréé

(Chartered accountant)

Consultations pratiques en matières commerciales et financières

425, Avenue Viger, Montréal

Lisez et faites lire L'ACTION POPULAIRE, le journal des familles.



L'hiver ne compte pas quand vous avez un TÉLÉPHONE



Qu'importe que la tempête fasse rage pendant des jours, que les chemins soient impraticables et que vous soyez enseveli sous la neige? Vous n'êtes jamais seul si vous avez le téléphone. Tout l'hiver — et toute l'année durant — il vous sert. Grâce à lui vous pouvez converser avec des amis, communiquer avec la ville et prendre contact avec le monde autour de vous. Et en cas d'urgence, comme la sentinelle, il est toujours prêt à mander le médecin, le vétérinaire ou tout secours nécessaire. Vous et votre famille avez besoin du téléphone.

LES NOUVEAUX TAUX RÉDUITS pour le service téléphonique rural sont maintenant en vigueur

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE COURBATURES

NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE

ÉPUISEMENT MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES

PILULES MORO

CIE MEDICALE MORO 1566, St-Denis, Montréal

L'ACTION POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE INDEPENDANT
est publié par la Compagnie de l'Action populaire Ltée,
le Jeudi de chaque semaine.

28, place Bourget, Joliette, Qué.

Les abonnements sont toujours payables d'avance. — Consulter la bande adhésive pour voir la date de l'échéance de l'abonnement. — On est prié d'adresser par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à Joliette.

ABONNEMENTS :

Canada: \$1.00 — Etats-Unis: \$1.50 — Union postale: \$2.00
Tél.: 270 — Casier postal: 610

Les engrais chimiques

QUE REQUIERT LA CULTURE DU TABAC JAUNE
DANS LE DISTRICT DE JOLIETTE

Les expériences qui se poursuivent à date dans le district de Joliette, ont prouvé hors de doute que le rôle des engrais chimiques s'amène au premier plan dans le succès de la culture du tabac jaune. Il en résulte que cette nouvelle culture, contrairement aux autres plantes cultivées de la ferme, est bien une culture purement artificielle. En d'autres termes, le milieu approprié à ce type de tabac, n'est, théoriquement parlant, qu'un terrain stérile, dans lequel sont, tout naturellement, incorporés, sous une forme rapidement assimilable, des fertilisants en quantités et proportions suffisantes pour les besoins d'une seule récolte. Cependant, dans la nature, le terrain stérile, dans le sens strict du terme, n'existe pas; tout sol tend, en réalité, à s'enrichir avec le temps en certains éléments fertilisants, quoiqu'à des degrés divers, et suivant les conditions de milieu. Par exemple, la couche arable contient toujours un certain pourcentage de matière organique, ou humus, provenant surtout de débris de végétaux et d'engrais de ferme. Or dans toute trace de matière organique, qu'il s'agit de la matière organique dans certains conditions, qu'il aura à appliquer au sol comme source d'engrais. Outre l'azote qui sera toujours appliqué en quantité limitée par la culture du tabac jaune, il est certains éléments indispensables à cette culture et constamment déficitaires dans la plupart des sols, tels que, tous le savent, le phosphore (acide phosphorique) et la potasse. Le magnésium, bien que jouant un rôle secondaire, est encore un de ces éléments qu'il ne faut pas ignorer et qui est presque constamment déficitaire dans la majorité des sols à tabac, spécialement ceux de nature sableuse. Il y a encore d'autres éléments, nécessaires à la végétation, tels que le fer, le calcium, le sodium, le chlore, le soufre, le manganèse et quelques autres. Ces derniers éléments se trouvent généralement en proportion suffisante dans la majorité des sols, bien qu'en quantité très minime.

Dans la pratique courante de la culture du tabac jaune, il y a lieu de tenir compte, pour l'application des engrais chimiques, tant au point de vue quantités et formules appropriées, de divers items, tels que de la teneur du sol en matière organique, voire même de la nature de l'humus, du système de culture appliqué, et autres de cette nature. Or, il est convenu, d'une manière générale, que les sols riches en matière organique, partiellement décomposée, ont tendance à produire un tabac jaune de forte texture, à haut rendement et mûrissant lentement, d'où nécessité dans de tels cas de réduire la teneur en azote de la formule. Il en sera de même pour les sols de richesse moyenne en matière organique, mais dont la matière organique sera à peu près totalement décomposée. Par contre, les sols pauvres en matière organique exigent plus d'azote sous forme d'engrais. Notons toutefois que les sols moyennement riches en matière organique produisent un tabac plus aromatique que les sols pauvres, soit un produit grandement en demande de nos jours sur les marchés domestiques et d'exportation.

Ainsi, pour fins pratiques, les quantités d'engrais et formules à l'arpent, préconisées pour la future plantation de tabac jaune, suivant les conditions de milieu, seront comme suit:

- c—Environ 800 lbs à l'arpent 2-12-10:
Sur retour de pomme de terre;
Sur retour de légumineuses (tréfle, pois, etc...) ou de sarrazin;
Sur retour de prairie ou sur terres de boulaux nouvellement défrichées, très riches (6 po. matière organique dans la couche arable).
- b—Environ 800 lbs à l'arpent 1 1/2-12-10:
Sur retour de tabac à pipe ou à cigare;
Sur retour de céréales;
Sur retour de prairie ou terres de boulaux nouvellement défrichées et de richesse moyenne en matière organique (3/4 pouces de matière organique dans la couche arable).
- c—Environ 800 lbs à l'arpent 2-12-10:
Sur retour de tabac jaune;
Sur retour de blé d'Inde ou de plantes-racines;
Après une année en jachère;
Sur retour de prairie ou terres de boulaux nouvellement défrichées et pauvres en matière organique (2 pouces de matière organique dans la couche arable).

Il est entendu que dans chacune des formules ci-dessus mentionnées de magnésium, outre l'azote, l'acide phosphorique ou la potasse, 2% de magnésium, sous forme de dolomie ou de sulfate de magnésium. Dans toutes les formules, l'acide phosphorique entrera de préférence sous forme de superphosphates pulvérisés (20% P 205). Quant à la potasse, 80% doit être sous forme de sulfate et la balance, soit 20%, sous forme de muriate. Notons, en passant, que le muriate agit très favorablement, lorsqu'appliqué en petite quantité, et sur la qualité et surtout sur le rendement de la récolte.

L'azote entrant dans les formules ci-dessus mentionnées, doit être sous différentes formes. Ainsi, pour chaque formule:

- a—1-12-10: les 2-3 sera sous forme de nitrate de soude et la balance sous forme de sulfate d'ammoniaque.
- b—1 1/2-12-10: la moitié de l'azote sous forme de nitrate de soude et la balance sous forme de sulfate d'ammoniaque.
- c—2-12-10: un premier tiers sous forme de nitrate de soude, un second tiers sous forme de sulfate d'ammoniaque, et le dernier tiers sous forme d'azote organique, tel que urée, tankage, sang séché, etc.

Pour obtenir, des engrais chimiques, le maximum de rendement, le producteur se doit de se les procurer sous forme composée, telle que préparés par le manufacturier et sur spécification. Peu importe si les prix d'achat sont d'un prix de revient un peu plus élevé. La qualité des engrais et la récolte y gagneront. Le producteur se doit également de se hâter de donner ses commandes d'engrais le plus tôt possible, s'il tient à ce qu'ils lui soient livrés à temps, pour les besoins de la saison à venir. De toute façon, les engrais doivent parvenir au producteur le plus tard au début de mai; quitte à ce dernier de voir à ce que tout se passe à l'ordre vis-à-vis ses fournisseurs.

Il n'y a pas de doute que les formules ci-dessus indiquées ne sont recommandées que pour à présent. Elles seront légèrement modifiées dans un avenir qui n'est peut-être pas encore éloigné. D'ici quelque temps, les sols à tabac jaune du district de Joliette s'amélioreront à un niveau de fertilité plus uniforme, soit un niveau de fertilité apte à cette nouvelle culture. On devra par la suite appliquer un système de culture bien défini et se servir de nouvelles formules d'engrais, le tout basé sur des faits et l'expérience du temps et également sur la grande loi de l'économie qu'est celle de l'offre et de la demande. Les années nous dicteront leurs vus. Il faudra en temps et lieu, diriger les efforts vers la production d'un tabac qui sourira au commerce.

Conrad TURCOT

Joliette, le 14 janvier 1938.

Voulez-vous une Protection Parfaite ?
Si oui, placez vos assurances

PAR L'ENTREMISE DE

J. Conrad Perrault

REPRESENTANT DE LA "GREAT WEST"

Courtier en assurances générales. — Syndic en faillites

69, Notre-Dame, Tél. 42 Joliette

Pour les équipes d'études

Nous devons instruire, éduquer, former des coopérateurs, avant de fonder des services coopératifs.

NOS LOIS COOPERATIVES :

La coopération agricole présente plusieurs variétés: coopérative de crédit; ex. "Les Caisses Populaires"; coopérative d'assurance; ex. "La Mutuelle-Vie de l'U.C.C."; coopérative de production, coopérative de consommation, coopérative d'achat des fournitures et de la machinerie de ferme; coopérative de fabrication, de classification, emballage et vente des produits agricoles.

Chez nous, les principes coopératifs sont garantis par trois lois provinciales, dont nous trouvons le texte dans les "Statuts Refondus de la Province de Québec". La loi de la Société Coopérative Fédérée des Agriculteurs de la Province de Québec.

1. — But de la Loi des Syndicats Coopératifs : Production, consommation, crédit, prévoyance et autres fins économiques. Exemple typique d'un Syndicat Coopératif: "Les Caisses Populaires".

2. — But de la Loi des Sociétés Coopératives Agricoles : Amélioration et développement de l'agriculture; fabrication, transformation, classification et emballage des produits agricoles; achat des matières nécessaires à l'agriculture; vente des produits agricoles. Exemple: beurrerie coopérative, coopérative d'achat et de vente, etc.

3. — But de la Loi de la Société Coopérative Fédérée : Fusionner l'universalité des biens des trois sociétés coopératives suivantes: La Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec; Le Comptoir Coopératif de Montréal; La Société Coopérative Agricole des Producteurs de semences de Québec. Ses pouvoirs sont très étendus. Elle peut faire de tout en ce qui regarde l'agriculture, excepté dans le crédit et l'assurance.

1. — La loi des Syndicats Coopératifs portait le nom de "Loi des Syndicats de Québec".

2. — La Loi des Sociétés Coopératives Agricoles datée de 1908. Elle fut amendée plusieurs fois; mais les modifications les plus importantes furent apportées en 1930. Les possibilités accordées par cette loi la rendent inférieure à la loi des Syndicats Coopératifs.

3. — La Loi de la Coopérative Fédérée date de 1922. Elle est inférieure aux deux autres parce qu'elle permet les transactions de nature commerciale.

Pourquoi trois lois concernant les sociétés coopératives dans la Province de Québec?... N'y aurait-il pas avantage à refondre ces lois coopératives de manière à n'en faire qu'une; une loi qui consacrerait les vrais principes coopératifs? Il va sans dire que cette loi coopérative devrait être assez souple pour permettre la spécialisation des services coopératifs. Il n'est pas certain qu'il y ait avantage à ce que la coopération se résume, chez nous, à un organisme à "tout mettre et à tout faire". Chaque genre d'activité coopérative réclame un service spécial où l'application des principes coopératifs sera plus simple, les résultats plus efficaces et plus tangibles, le succès plus vite assuré. C'est ici qu'une "Ecole Provinciale de Coopération" rendrait de grands services. Si l'unification des associations agricoles s'impose, l'unité et l'entente doit aussi se faire autour d'une formule coopérative qui assurera le succès de nos services coopératifs languissants. La Semaine Sociale de St-Hyacinthe et le dernier Congrès de l'U.C.C. ont réclamé une Chaire Universitaire de Coopération". Demandons ce service à l'une ou l'autre de nos Ecoles Supérieures d'Agriculture, et souhaitons que l'enseignement coopératif sorte des murs de l'institution, yui aura éclairé le problème, et gagné le terrain de la réalisation selon les méthodes d'Antigonish qui nous offrent une expérience concluante.

CONCLUSIONS:

1. La dictature économique qui étrangle le monde trouve le moyen d'exercer sa domination par la loi des Compagnies à fonds social qui assure aux actionnaires les privilèges suivants:

- a) Un vote par action.
- b) Un intérêt aussi élevé que possible sur les actions.
- c) Les produits divisés entre les actionnaires selon le nombre d'actions.

d) Les négocies sont en nombre limité et négociables.

Et si l'on ajoute qu'une Compagnie peut aussi détenir la majorité des actions des autres Compagnies, nous avons le "Trust" qui contrôle, par le vote de quelques hommes, les activités économiques d'un peuple quand ce n'est pas l'économie internationale.

Le but des Compagnies à fonds social est de réaliser des profits qui seront divisés entre les actionnaires selon le nombre d'actions réelles ou fictives. C'est pourquoi elles donnent "les dividendes au capital et le salaire à l'ouvrier".



Donnez-nous un
MEILLEUR ÉCLAIRAGE



L'armée des enfants s'est levée pour un meilleur éclairage. Ils demandent que leurs yeux soient protégés contre les périls de l'étude et de la lecture sous une lumière inadéquate. Ils ne veulent pas souffrir de maux de tête et d'engourdissement du cerveau qui résultent de l'épuisement visuel.

Il appartient aux parents de protéger leurs enfants contre les effets d'un éclairage suranné. Cette protection est assurée par l'emploi des lampes I-E-S pour l'étude et la lecture. Voyez à ce que votre foyer soit brillamment éclairé par les lampes Mazda de 60 watts — toute la famille appréciera la note de gaieté qu'elles apporteront.

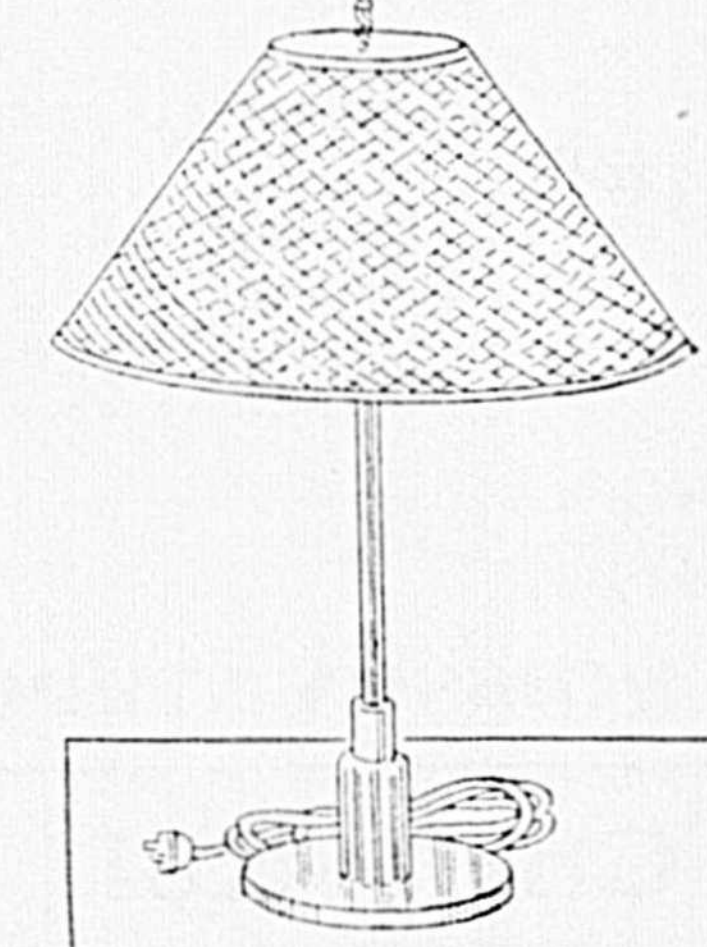
La valeur des yeux est inestimable — celle de la lumière est minime. N'économisez pas la lumière au détriment de la vue.

Soumettez vos problèmes d'éclairage au personnel de notre Service d'Éclairage. Renseignez-vous auprès de notre bureau local.

The SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY



Les LAMPES MAZDA pour nous



LES LAMPES I-E-S de \$3.50 en montant chez votre marchand ou à notre bureau local.

2. Pour imposer un contre-poids sérieux aux abus toujours possibles des Compagnies à fonds social, les agriculteurs et les salariés doivent étudier leurs propres problèmes et mettre sur pied tous les services coopératifs nécessaires à la conservation de leur fierté et à la satisfaction de respirer sans le contentement de la dictature économique.

La coopération saine doit tenir compte des principes suivants:

- a) Un seul vote par membre-actionnaire.
- b) Un intérêt fixe sur le capital et au taux normal.
- c) Les produits sont divisés entre les membres et au prorata de leur chiffre d'affaires avec le service coopératif. (Ristourne)
- d) Les transactions ne sont faites qu'avec les membres.
- e) Les transactions se font au prix du marché.
- f) Les transactions se font au comptant.

Le but des sociétés coopératives est de rendre service, aux membres, de les empêcher d'être exploités par des intermédiaires nuisibles ou inutiles, de récompenser le travail des membres. C'est pourquoi elles donnent "les dividendes au travail et le salaire au capital".

Tous les membres sont sur un pied d'égalité par une souscription égale d'un capital, autant que possible suffisant pour l'entreprise. D'ailleurs, cette souscription peut se faire au moyen de billets, payables par petits versements échelonnés dans un délai raisonnable; par exemple à la "ristourne". Et si cette souscription n'est pas suffisante, on peut avoir recours à un emprunt ordinaire, remboursable dans le plus court délai.

La société coopérative ne doit pas compter d'actions privilégiées, qui exigeraient un intérêt plus élevé ou une primauté sur des actions ordinaires. Elle ne doit pas étendre ses activités en dehors de ses membres en limitant le nombre; mais elle doit s'efforcer d'augmenter le nombre des membres, qui sont ses clients. C'est pourquoi elle jouera son rôle et qu'elle trouvera son succès financier. Car la société coo-

opérative, contrairement à la Compagnie à fonds social, doit vouloir "la diffusion du profit" au lieu de le réserver pour un nombre restreint d'individus.

Son action ne doit pas être seulement économique, elle doit être en même temps éducative et de haute portée sociale...

Leon Beaulieu, ptr, E.S.A., Ste-Anne de la Pocatière.

Ste-Marie Salomé

(D. N. C.) — Le 8 janvier, M. Nazaire Gaudet, fils de M. Eugène Gaudet, et de feu Eugénie Johnson, conduisit à l'autel Mlle Marie-Anne Brien, fille de M. Octave Brien et de feu Ernestine Mirault. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Antonin Desrochers, p.s.m., de Charlemagne, et les deux pères des mariés leur servaient de témoins, tandis M. Paul Gaudet et Mlle Marie-Joseph Gaudet étaient témoins d'honneur.

Un succulent dîner fut servi chez M. Eugène Gaudet, puis les nouveaux époux partirent en voyage accompagnés des vœux de bonheur de tous les invités.

Le 10 janvier, un incendie d'origine inconnue, détruisait de fond en comble la maison et les dépendances ainsi que le poulailler de M. Jean-Baptiste Larivière. Ce dernier et son épouse Philomène Gagnon n'échappèrent aux flammes qu'en sautant dans la neige, du deuxième étage, par une fenêtre brisée. M. Larivière quoique grièvement blessé, parvint à sortir dans ses bras, une dame âgée de 88 ans, couchée dans l'étage du bas et à demi asphyxiée. M. Larivière et sa dame ont les sympathies de toute la paroisse dans leur épreuve. Ces bâties étaient assurées dans l'assurance paroissiale.

Le 10 janvier, cédait, M. Joseph Gagnon, céditaire, âgé de 87 ans et 8 mois, chez son neveu M. Idola Bourgeois. C'était le plus vieux citoyen de notre paroisse. Bon chrétien, jovialité à toute épreuve, jugement sain, tenant

dans ses idées, telles étaient les caractéristiques de ce vieux garçon que tout le monde estimait. Son service fut tenu le 12 janvier, chanté par M. le curé Forest.

Les porteurs étaient ses neveux: MM. Euclide, Joseph et Jean-Paul Gagnon, Amable, Roland et Armand Bourgeois.

Paix à son âme.

Le 12 janvier s'éteignait, munie des secours de l'Eglise, Mme Jean-Louis Riopel, (Emilia Gagnon), à l'âge de 65 ans. La défunte, quoique de condition modeste, était aimée et respectée de tous pour sa probité et ses autres vertus chrétiennes. Aussi une foule de personnes ont tenu à honneur de lui faire une dernière visite après sa mort et d'assister à ses funérailles. Elle laisse après elle outre son époux, un fils Abel Riopel ; quatre filles: Mmes Adélaïde Grenier (Marie-Louise), Ephrem Provost, (Bernadette), de Rawdon; Mme Lucien Gagnon (Delphine) et Mlle Cora Riopel.

Ses obsèques eurent lieu le 1er janvier. Son service fut chanté par M. l'abbé Philippe Melançon.

Les porteurs étaient: MM. Adélaïde Grenier, Lucien Gagnon, Alban Grenier, Euclide, Joseph et Jean-Paul Gagnon.

A la famille si cruellement éprouvée, nos plus sincères sympathies.

Le 18 janvier s'ouvrira en cette paroisse les cours post-scolaires du gouvernement provincial.

ZYMOPHOS
Soulagement efficace de la dyspepsie, l'acidité ou les brûlements d'estomac, la digestion difficile, l'ourloir après les repas, la nervosité, le manque de sommeil, la fatigue physique ou mentale, etc.
En vente partout

Vianettes
LA PHOTOGRAVURE NATIONALE
TEL. MA. 4549 LIMITEE
282 ONTARIO OUEST - MONTREAL

CANADIEN NATIONAL Excursions
ALLER ET RETOUR DE JOLIETTE A

Dép.	CHICOUTIMI \$5.45	
JOLIETTE	ARVIDA \$5.40	CHAMBORD \$4.45
7.50 p.m.	Dolbeau 5.60	Jonquière 5.25
	Roberval 4.70	St-Félicien .. 5.05

Vendredi et samedi, 21 et 22 janvier 1938
Retour jusqu'au LUNDI, 24 janvier. — Voitures ordinaires.
Renseignez-vous auprès de

CANADIEN NATIONAL



Avez-vous déjà goûté au POISSON SÉCHÉ OU MARINÉ

Non? ... Alors vous ne savez pas ce que vous avez manqué

● Votre marchand favori peut vous procurer une variété de poissons canadiens, séchés ou marinés, dont la saveur vous paraîtra aussi bonne que si vous veniez de les pêcher vous-même.

Vous pouvez les préparer de plusieurs manières appétissantes. Le poisson séché tel que la morue, l'églefin, le merlan, la merluche et la morue noire, et le poisson mariné tel que le hareng, le maquereau et l'aloise, peuvent être servis sur votre table sous forme de mets nouveaux... pour régaler toute la famille.

Servez du poisson canadien plus souvent. Mettez "Le Poisson au Menu du Jour". Si loin que vous soyez des grandes eaux, votre marchand peut vous procurer du poisson séché ou mariné... dont toute la saveur et la valeur alimentaire ont été conservées pour vous satisfaire. Et, il n'y a pas de doute que son économie saura aussi vous plaire.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA.

Form for requesting a brochure: 'Mesdames! DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE' with fields for name and address.

16e EXERCICE EN L'HONNEUR DE S. JOSEPH.

— Le Père Curé continue ses sermons sur la justice.

Diffamation ou détraction. Visé le résumé de cette instruction que selon la coutume on devra découper pour lire en famille à l'heure de la prière du soir jusqu'à mercredi prochain.

A la contumélie qui produit de tels effets ouvertement, s'ajoute la diffamation ou détraction qui le produit en secret.

Que d'individus en ont été les douloureuses victimes.

Que de familles se sont effondrées dans le désaccord sous la sournoise poussée de la diffamation.

Que de sociétés ont sombré et que d'œuvres ont périé à cause d'elle.

S'il nous était permis de mesurer exactement les ruines accumulées par la détraction autour de nous, nous en serions effrayés au point de n'avoir plus que le désir de chercher une retraite pour nous cacher le reste de nos jours.

La diffamation s'attaque à la réputation du prochain. Elle se voile et elle rampe, onduleuse et dissimulée, on la découvre quand déjà il est trop tard.

Lentement mais sûrement elle ébranle les réputations les plus honorables, par la médisance, la calomnie, par l'exagération des défauts, par la dissimulation malicieuse, par les louanges accompagnées de réticences calculées, par les soupçons enveloppés avec art dans des expressions où apparaît une charité factive, assez attrayante, quelques fois apostrophée, par l'éclat qu'on y apporte.

Ajoutez à cela la perfide tranquillité qu'on apporte à poursuivre un travail de destruction en dosant la médisance, en glissant les calomnies pour cacher leur malice, et excitant des rancunes personnelles par de petits coups d'épingle auxquels on donne l'apparence d'une carresse.

Et ce qui demeure inquiétant, c'est qu'une multitude d'âmes travaillent contre leurs frères avec un tel procédé de destruction sans aucunement trembler devant les conséquences qui en résultent, sans évidemment s'appliquer à réparer les dommages ainsi causés et en conservant par conséquent le désordre en toute son étendue.

On oublie ou on ne sait plus, ou on ne veut plus savoir pour ne pas être incommodé que la détraction est un péché selon S. Thomas, un péché moins grave que l'homicide et l'adultère, mais un péché, un péché réel, un péché qui fait dégrader au tribunal de la pénitence, un péché plus grave que le vol, et qui de fait impose à celui qui s'en est rendu coupable le devoir de la réparation, comme le vol oblige à la restitution.

Celui qui en est la victime y a toujours droit et selon les dommages qu'il a encourus.

A côté de ce que je viens de signaler, il me faudrait vous montrer le travail de l'injustice par les faux rapports et qui s'acharnent à détruire l'amitié qui unit les âmes, les délaire et les reconforte.

LE ROSAIRE SOLENNEL.

— Au cours du mois de février nous aurons un concert sacré donné par la chorale des Enfants de Marie.

Le programme consistera à interpréter une œuvre de M. le professeur J.-A. Contant, organisée à la cathédrale.

Le titre de cette pièce inédite est celui-ci: "Le Rosaire solennel".

Cette pièce a été composée spécialement pour le Christ-Roi.

L'auteur a voulu faire de cette œuvre, une pièce essentiellement religieuse.

Il a prévu son exécution à l'église où un prédicateur fera les commentaires des mystères.

Les fidèles devront y prendre part active en chantant.

L'ouvrage est divisé en trois parties: la première comprend des solis et des chœurs pour les cinq mystères joyeux; la seconde pour les cinq mystères douloureux et la troisième pour les cinq mystères glorieux, le tout encadré d'un chœur introduction et d'un chœur final.

Pour rendre populaire cette audition du Rosaire chanté, l'auteur a parsemé son œuvre de mélodies familières aux fidèles. C'est ainsi qu'il fait entendre à l'introduction, les notes initiales d'un Ave Maria grégorien joué par le carillon.

Au premier mystère joyeux (l'Annonciation) les cloches de l'Angelus alternent avec un autre motif de l'Ave Maria.

Au troisième mystère joyeux (la Nativité de Jésus) des cantiques de Noël servant d'accompagnement aux chœurs.

Un quatrième mystère (la Purification) le Totu pleureux est en grégorien apparaît à l'introduction et au premier chœur.

Le premier mystère douloureux (la Condamnation de Jésus) débute à l'introduction par la première phrase de l'impressionnant "Au sang un Dieu va répandre". Le quatrième mystère douloureux expose le portement de la croix par la phrase intitulée "Vexilla Regis".

Le premier mystère glorieux annonce la résurrection par le carillonement des Alleluia du Samedi Saint.

Le troisième mystère glorieux (la Descente du St-Esprit) est rappelé aux fidèles par l'intonation carillonnée de "Veni Creator".

La première strophe de "Veni Sancte Spiritus" sert d'accompagnement au chœur.

Les fidèles chanteront entre les mystères joyeux: Ave Maria.

Entre les mystères douloureux: Santa Mater istud agas; entre les mystères glorieux: Laudate Maria.

La chorale des Enfants de Marie sous la direction de Mlle L. Bordeleau exécutera les chœurs.

M. J. le professeur J.-A. Contant sera à l'orgue d'accompagnement.

Ce sera un événement artistique qu'il vaudra la peine de souligner dans le temps.

Nous dirons alors ce que nous pensons de bien de M. Contant.

Et nous n'oublions pas la distinguée directrice de la chorale des Enfants de Marie.

Mais comme on se surveillait de proche, elles ne produisaient aucun résultat.

Dans le deuxième engagement, on changea de tactique. Jeu ouvert qui produisit des fruits. Six fois la lumière rouge s'alluma. Le Christ-Roi fut le premier à compter. A Théoret, l'as du club, échoua l'honneur du premier point. Mais Lévesque du R. D. annula peu après cet avantage et même mit son club en avant deux minutes plus tard. Les parts du R. D. furent donc un moment à la hausse. Mais le "krack" ne se fit pas attendre. En cinq minutes, le Xt-Roi compta trois points: deux par Racette aidé de Jalette. Ce dernier, on le voit, fit sa large part. A la fin de la période le Xt-Roi menait par 4 à 2.

Le troisième temps vena de commencer quand les gars de la rue Papineau comptèrent un nouveau point. Le R. D. joua alors le tout pour le tout. Il força le jeu, obligeant les adversaires à se replier sur la défensive. Le stratagème valut un point au R. D., leur petit dernier, hélas! Non contents de leur marge confortable de deux points les joueurs du Xt-Roi eurent deux autres points. Quand le gong sonna la fin des hostilités, le tableau noir indiquait 7 à 3 en faveur du Xt-Roi.

Malgré cette disproportion la partie fut loin de manquer d'intérêt. A noter surtout qu'elle fut dénuée de toute rudesse. Il n'y eut qu'un seul pénalité. C'est Malo qui l'attrapa C'est dire que le Dr G.-E. Laporte est un tigre facile.

ALIGNEMENTS

R. D. — Pouliot, F. Rivest, Racette, Marion, Lévesque, Beaudry, Gast, et J. Boisvert, Jetté, Casavant, J. Rivest et Bonin.

Xt-Roi — Hétu, Pouliot, Malo, Théoret, Gendron, Laporte, Hétu, Jalette, Racette, Delisle et Ros. Forget.

SOMMAIRE

Deuxième période

(Gendron - Racette) 1.40

R. D.: Lévesque 7.10

R. D.: Lévesque 9.10

Xt-Roi: Jalette

(Hétu - R. Forget) 13.15

Xt-Roi: Jalette 14.40

Xt-Roi: Racette (Jalette) 18.40

Troisième période:

Xt-Roi: Gendron (Théoret) 2.08

R. D.: Rivest

(Casavant - Jetté) 8.00

Xt-Roi: Forget (Hétu) 11.30

Xt-Roi: Théoret 13.30

ARRÊTS.

Pouliot; 19; Hétu; 14.

POSITION DES CLUBS

G. P. N. P. C. Pts

Windsor 4 2 1 27 27 9

Ch. de C. 4 3 0 27 28 8

R. Denis 2 3 2 29 26 5

Xt-Roi 2 4 1 36 35 6

PROCHAINES PARTIES

Ce soir, Ch. de Colomb vs Christ-Roi

Le 23, Windsor vs R. Denis

Le 25, R. Denis vs Ch. de Colomb.

L'Epiphanie

(D.N.C.) — NOTRE COOPERATIVE. — Les membres de notre société coopérative agricole, se sont réunis, dernièrement, sous la présidence de M. Arthur Robert, leur président.

Le secrétaire, M. J. Leblanc a donné un rapport de l'année écoulée.

Malgré la proximité du marché de Montréal qui absorbe une grande quantité de lait de nos producteurs, le rapport présenté dit tout de même bien haut les bienfaits d'une coopérative de ce genre, les profits réalisés durant cette première année dépassant même les espérances les plus optimistes.

D'ailleurs, qui peut nier les bienfaits de la coopération: les cultivateurs du Danemark n'y ont-ils pas trouvé la clef de la prospérité? Sur une culture de 200,000, plus de 185,000 en font partie.

Tout ceci devrait inciter les nôtres à "embarquer" dans le mouvement qui apporte, en plus, de grands bienfaits au point de vue social.

ELECTIONS. — Au village, par suite de la démission de M. J.-Ed. Magnan et J.-Albert Brien, MM. Emile Aubin et Alphonse Rochon ont été élus conseillers; le siège no 2 a été contesté et M. Henry Styr a été élu par 32 voix de majorité sur M. J.-Em. Papineau.

Dans la campagne, MM. Isidore Leblanc et J.-Armand Crépeau réélus; M. Hervé Amireault remplace M. Henri Deslongchamps; tous par acclamation.

A LA J.O.C. — Nos jeunes gens de la jeunesse ouvrière catholique ont présenté à leurs amis, jeudi dernier, une soirée des plus intéressantes dont ils se souviendront longtemps. Nos jocosites étaient tous réunis, à cette occasion, à la salle Desroches, en compagnie d'une trentaine de sympathisants, preuve que le mouvement a bien envie de vivre.

Le président, M. Fernand Périgny, a su trouver des mots heureux pour souhaiter à tous la bienvenue et pour les remercier de leur présence; il en a aussi profité pour lancer une fraternelle invitation à ses compagnons afin qu'ils entrent sans retard dans ce mouvement de masse qui arrive au Christ la jeunesse ouvrière.

Merci, chers jocosites, et revenez-nous encore bientôt dans une autre belle soirée.

JOURNÉE D'ÉTUDE.

— Quatre membres de notre section locale jocosite, ont assisté, dimanche 9 janvier dernier, à une journée d'études à Montréal; ce sont MM. Fernand Périgny, président et Raoul Laferrière, Augustin Papineau et Gérard Leblanc, militants.

Le T. R. P. P.-E. Farley, c.s.v. — Le supérieur général des Clercs de St-Viateur, le T. R. P. Paul-Émile Farley, de Jette, Belgique, a passé deux jours dans notre paroisse, la semaine dernière, en visite canonique au Juvénat Champagnais et à l'académie St-Guillemme.

A l'occasion du passage, dans la paroisse, du supérieur général des C.S.V. M. le curé Germain Robitaille a reçu à dîner, jeudi dernier, outre le T. R. P. P.-E. Farley, MM. les abbés Gaspard Forest, curé de Val d'Or, et Roch Majeau, curé de Régnigny, le R. Père Ath. Ménard, c.s.v., aumônier du Juvénat, les RR. FF. Henri Fournier et Maximilien Marois, directeurs du Juvénat et de l'académie, MM. les vicaires C. Clément et Max. Piette.

DE PASSAGE. — Dans leur paroisse natale: MM. les abbés Gaspard Forest, curé de Val d'Or, et Roch Majeau, curé de Régnigny, ont été reçus à dîner, jeudi dernier, chez sa mère Mme veuve Médéric Forest et dans sa famille: Roch Majeau, curé de St-Urbain de Régnigny, Témiscamingue, chez son frère, M. le maire J.-Ed. Majeau et sa sœur Mme Georges Perron; Antonin Audy, étudiant au grand Séminaire de Montréal, en repos chez sa mère, Mme veuve Narcisse Audy.

Chez M. Albert Darveau, dimanche dernier: Mlle Alice Thivierge et Bertha Laplante, de Montréal, et Mme Arthur Bisjesson.

NOCES D'ARGENT. — M. Adrien Tailon, conseiller et marguillier en charge, et Mme Tailon, célébraient dernièrement le 25e anniversaire de leur mariage.

Advertisement for Vicks Vapo-Nol: 'Pour Vous Aider à EVITER des RHUMES' with image of a person and text describing the medicine's benefits.

LES PRODUCTEURS DE LAIT. — Le mardi après-midi, 11 janvier dernier, des membres venus de toutes les paroisses du comté et faisant partie de l'Association des producteurs de lait, se réunissaient en notre salle de l'Hôtel-de-ville, pour leur grande assemblée annuelle.

LES CHEVALIERS SONT MALHEUREUX. — ILS S'IBISSENT UNE AUTRE DÉFÊTE AUX MAINS DU WINDSOR. — X-MO DECLASSE LE R. DENIS — UN SEUL POINT SEPARÉ CES DEUX CLUBS.

LES CHEVALIERS SONT MALHEUREUX. — ILS S'IBISSENT UNE AUTRE DÉFÊTE AUX MAINS DU WINDSOR. — X-MO DECLASSE LE R. DENIS — UN SEUL POINT SEPARÉ CES DEUX CLUBS.

LES CHEVALIERS SONT MALHEUREUX. — ILS S'IBISSENT UNE AUTRE DÉFÊTE AUX MAINS DU WINDSOR. — X-MO DECLASSE LE R. DENIS — UN SEUL POINT SEPARÉ CES DEUX CLUBS.

Advertisement for Frenette & Fils: 'PROTEGEZ vous CHEZ FRENETTE & FILS COURTIERS EN ASSURANCES Feu, Vie, Accidents, etc.'

Large advertisement for 'CANADIEN NATIONAL Excursions' with details on Montreal-Quebec trips for \$2.60.

"Windsor" passe en première place

LES CHEVALIERS SONT MALHEUREUX. — ILS S'IBISSENT UNE AUTRE DÉFÊTE AUX MAINS DU WINDSOR. — X-MO DECLASSE LE R. DENIS — UN SEUL POINT SEPARÉ CES DEUX CLUBS.

LES CHEVALIERS SONT MALHEUREUX. — ILS S'IBISSENT UNE AUTRE DÉFÊTE AUX MAINS DU WINDSOR. — X-MO DECLASSE LE R. DENIS — UN SEUL POINT SEPARÉ CES DEUX CLUBS.

LES CHEVALIERS SONT MALHEUREUX. — ILS S'IBISSENT UNE AUTRE DÉFÊTE AUX MAINS DU WINDSOR. — X-MO DECLASSE LE R. DENIS — UN SEUL POINT SEPARÉ CES DEUX CLUBS.

LES CHEVALIERS SONT MALHEUREUX. — ILS S'IBISSENT UNE AUTRE DÉFÊTE AUX MAINS DU WINDSOR. — X-MO DECLASSE LE R. DENIS — UN SEUL POINT SEPARÉ CES DEUX CLUBS.

LES CHEVALIERS SONT MALHEUREUX. — ILS S'IBISSENT UNE AUTRE DÉFÊTE AUX MAINS DU WINDSOR. — X-MO DECLASSE LE R. DENIS — UN SEUL POINT SEPARÉ CES DEUX CLUBS.

LES CHEVALIERS SONT MALHEUREUX. — ILS S'IBISSENT UNE AUTRE DÉFÊTE AUX MAINS DU WINDSOR. — X-MO DECLASSE LE R. DENIS — UN SEUL POINT SEPARÉ CES DEUX CLUBS.

Au Christ-Roi (suite de la première page) Rares sont les rhétoriciens qui auraient pu faire aussi bien.

PARTIE DE CARTES. — Le 11 janvier avait lieu une magnifique partie de cartes organisée par madame W. Moreau assistée de Mme Rondeau et de quelques autres dames.

FÉLICITATIONS À MME MOREAU qui a été le principal artisan d'une aussi belle fête paroissiale.

MARGOT — Ce soir, à 8 h. 15 n'oubliez pas de venir en grand nombre assister au drame social "Margot" qui sera interprété par les Justiniennes.

Windsor 4, Ch. de Colomb 3 (16 JANVIER) Dimanche, les Chevaliers jouèrent beaucoup mieux. Dans les deux premières périodes, ils firent plus que tenir leur bout, ils menèrent même le bal.

LES CHEVALIERS SONT MALHEUREUX. — ILS S'IBISSENT UNE AUTRE DÉFÊTE AUX MAINS DU WINDSOR. — X-MO DECLASSE LE R. DENIS — UN SEUL POINT SEPARÉ CES DEUX CLUBS.

Advertisements for Barrette & Lépine, Jos. Frenette, and Packard et Nash.